

Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education Educational Research Network for West And Central Africa

Qualité de l'éducation de base au Bénin : une bibliographie annotée de 1992-2002

ROCARE-Bénin

avec le soutien de l'ADEA

Naïm Deen SALAMI Léa AFOUDA GABA

Juin 2003 Porto Novo, Bénin

Membres de l'équipe de recherche documentaire

<u>Chercheurs seniors</u> Sulpice Dossou Orobiyi Gansa Toussaint Noudogbessi

Chercheurs juniors
Léonie ALI TANGNI
Noël VIGNON
Patrice HINNOUDE
Thierry AZONHE
Arnauld GBAGUIDI
Eudes GBAGUIDI

Assistants de recherche

Serge DAHANDE
Armel AVEKE
Marcel BATCHO
Marc GLELE
Aline SOMAKPO
Béatrice M'PO
Elvire DOSSOU-YOVO

AVANT PROPOS

Le Réseau Ouest et Centre Africain de Recherche en Education (ROCARE), créé en 1989 par des chercheurs africains avec le soutien du Centre de recherches pour le développement international (CRDI) et l'USAID, mène son travail transnational et interdisciplinaire dans un esprit d'intégration régionale. Il cherche à promouvoir l'expertise africaine, une culture de recherche, et le dialogue politique et public sur l'éducation dans son sens le plus large. Tout cet effort vise un changement politique et pratique pour qu'à son tour l'éducation en Afrique s'améliore de façon durable. Le ROCARE s'intéresse à la production et à la diffusion des résultats des chercheurs et des institutions.

Le ROCARE a produit cette bibliographie sur la qualité de l'éducation de base en Afrique centrale et occidentale 1992-2002 avec l'Association pour le développement de l'éducation en Afrique (ADEA). Des équipes nationales de 11 pays membre du ROCARE – Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Ghana, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, et Togo – ont fait un travail de collecte et de revue des documents entre mars et avril 2003 et ont produit des bibliographies nationales. Une synthèse de ces bibliographies a été préparée par M. Pai Obanya depuis le Nigeria où il réside. L'exercice a été abrégé par le temps; la bibliographie n'est donc pas exhaustive quoique indicative.

Les revues cherchent à faire valoir l'expertise africaine dans les processus de développement et de mise en oeuvre des politiques et des programmes et à la mettre à la disposition des chercheurs à travers le monde. Elles couvrent plus de 640 rapports de recherche, rapports gouvernementaux, évaluations de programmes, mémoires, thèses, et articles, publiés entre 1992 à 2002. En effet elles viennent en complément à la première bibliographie produite par le ROCARE, *Négligée et sous-estimée* (Maclure/SARA), qui a inventorié 1076 documents de sept pays membres du ROCARE sur l'état de la recherche en éducation entre 1960 et 1991. L'organisation de la revue actuelle suit quatre catégories définies par l'ADEA dans le contexte de son initiative pour soutenir les pays sub-Sahariennes à relever le défi d'une éducation de qualité pour tous :

- La rénovation pédagogique et la formation des enseignants
- La décentralisation et la diversification des systèmes offerts
- La généralisation et la pérennisation des réformes et innovations éducatives
- Pertinence de l'éducation : Adaptation des curricula et l'utilisation des langues africaines.

Nous remercions tout particulièrement les membres du ROCARE et les soutiens : les chefs des équipes nationales, les chercheurs et assistants qui ont conduit les revues ainsi que les coordonnateurs nationaux du ROCARE qui ont bien voulu encadrer les équipes ; les institutions nationales qui ont fourni les documents ; Soumaïla Diakité (Comité scientifique régional ROCARE), Dominique Agyeman (Ghana) et Raoul Koné (Côte d'Ivoire) qui ont revu et commenté les termes de référence de l'ADEA pour l'initiative « Le défi de l'apprentissage, » Gilbert Tsafak (Cameroun) et Jean-François Azoh (Côte d'Ivoire) qui ont participé avec la coordonnatrice régionale à la réunion de planning tenu à Paris par l'ADEA en décembre 2002, Laouali Malam Moussa (Niger) qui a exprimé sa disponibilité, et Cheik Oumar Fomba qui a participé à la réunion de planning ADEA en janvier 2003 également à Paris ; Philippe Amévigbé (Togo), Naïm Salami (Bénin), Ernest Ilboudo (Burkina Faso) et Koura Diallo (Mali) qui ont aidé à définir une méthodologie commune de travail ; Maman Saley et Dayo Odukoya qui ont facilité la participation du Niger et de la Nigeria dans leur premier travail transnational avec le ROCARE ; Pulane Lefoka d'ERNESA (Réseau de recherche en éducation pour l'Afrique de l'Est et du Sud) avec laquelle nous avons discuté de nos approches respectives ; Jean-Michel Labattut et Gilles Forget du CRDI ; Yolande Miller-Grandvaux, Joe Coblentz et Renuka Bery de l'Academy for Educational Development; Deborah Glassman de Save the Children US; Mamadou N'doye, Hamidou Bakary, Charlotte Sedel, Joris Van Bommel, Adriaan Vespoor et nos autres collègues à l'ADEA ainsi que Ramona Konzelmann de l'IIPE; Mariam Diakité, stagiaire au ROCARE; et Yves Benett. Et finalement Martial Dembélé (Université de Québec à Montréal), Ministre Ann Thérèse Ndong-Jatta (Gambie), et Ministre Moustafa Sourang (Sénégal) du Conseil d'administration du ROCARE.

Kathryn TOURE Coordonnateur Régional du ROCARE May 2003 www.rocare.org

SOMMAIRE

SYNTHESE DE LA BIBLIOGRAPHIE5					
BIBLIOG	RAHIE ANNOTEE	13			
Thème 1:	Rénovation pédagogique et la formation des enseignants /	14			
Thème 2:	Décentralisation/Déconcentration et systèmes éducatifs alternatifs / Decentralization; and diversification of delivery systems	26			
Thème 3:	Généralisation et pérennisation des réformes /	40			
<u>Thème 4</u> :	Pertinence de l'éducation : Adaptation des curricula et l'utilisation des langues africaines /	80			

SYNTHESE DE LA BIBLIOGRAPHIE

1. Introduction

La période (1992-2002) délimitée pour la revue de littérature sur la qualité de l'éducation est aussi celle de profondes mutations engendrées au Bénin par le Renouveau démocratique et ses effets marqués dans tous les domaines de la vie nationale, notamment dans l'éducation. Le contexte est, *a priori*, assez favorable pour faire une cueillette substantielle d'informations sur le sujet en étude, vu la profusion de rencontres, de colloques, de séminaires, de symposiums et d'études, organisés un peu partout sur le territoire national tant par les structures de l'Etat que par les organisations externes et internes. Ces diverses rencontres donnent souvent lieu à la production de documents aussi intéressants les uns que les autres et parfois de grande qualité scientifique. Mais, il y a un peu comme une absence de réflexe ou de culture d'archives qui fait que la plupart de ces documents ne sont pas souvent disponibles dans les bibliothèques ou des endroits d'accès aisé pour le public, même spécialisé. Ils servent le plus souvent à des usages privés et se retrouvent dispersés entre les mains de particuliers qui en font un outil de travail personnel. Les lignes qui suivent rendent compte des résultats obtenus ainsi que des conditions ayant prévalues et les stratégies adoptées pour la réalisation de l'étude.

2. Méthodologie

Les analyses et réflexions consignées dans le présent document sont le fruit d'un travail collectif des membres du ROCARE-Bénin. Les différentes tâches liées à sa production ont été organisées en quatre phases : phase d'appropriation, phase d'investigation, phase d'analyse, de synthèse et de rédaction, phase de finalisation et de contrôle de qualité :

- i. la phase préliminaire a consisté en un partage de connaissance et de compréhension sur d'une part, les termes de référence du processus de l'ADEA sur la qualité de l'éducation de base et d'autre part sur les grands thèmes proposés au regard des expériences menées dans le pays en matière d'amélioration de la qualité de l'éducation.
- ii. La phase d'investigation s'est réalisée en deux étapes :
 - identification des ouvrages relatifs aux thèmes en étude par une équipe de huit jeunes membres, organisée en couple (un homme et une femme) préalablement formés aux techniques de recherche documentaire;
 - résumé du contenu des ouvrages identifiés, renseignant au mieux sur leur pertinence et leur qualité.
- iii. Au cours de la phase d'analyse, de synthèse et de rédaction, douze chercheurs seniors et juniors, réunis autour du coordonnateur national et de la chercheuse principale, ont travaillé pendant trois jours en atelier fermé pour produire les bibliographies annotées et une synthèse par thème.
- iv. Le draft du rapport préliminaire a été réexaminé en comité restreint puis finalisé par le coordonnateur national.

Les activités ont été menées au rythme de la disponibilité des chercheurs qui ont aussi travaillé en atelier ouvert.

Les investigations effectuées ont permis de recenser plus d'une centaine de documents dont une bonne partie -- les plus intéressants d'ailleurs --, proviennent des archives privées appartenant aux membres de l'équipe ou à des amis, agents ou responsables de structures identifiés comme détenteurs des ouvrages intéressant dans tel ou tel domaine de l'étude. Cinquante-deux (52) documents ont été retenus pour revue. C'est grâce à cette stratégie de quête par les relations personnelles que l'équipe a pu disposer d'ouvrages de référence ou de documents inédits, alors introuvables dans certains centres ou salles de documentation de la place. Tous les domaines d'intérêt de l'étude n'ont pas été uniformément couverts du fait que les thèmes à développer n'ont pas la même actualité et ne présentent sans doute pas le même intérêt pour la communauté nationale de chercheurs.

3. La politique éducative du Bénin et l'amélioration de la qualité

Après le constat d'échec de la mise en œuvre de la réforme dite de « Programme d'édification de l'école nouvelle» expérimentée pendant une quinzaine d'années (1975-1989), la principale revendication de la communauté nationale, réunie en octobre 1990 aux Etats généraux de l'éducation (EGE), a été celle de renouer avec l'excellence. C'est la nouvelle valeur qui, imprégnée du Cadre d'action de l'éducation pour tous (Jomtien, mars 1990), va inspirer toute la nouvelle politique de l'éducation nationale du Bénin.

A la suite d'une étude diagnostique du système éducatif, un Document cadre de politique éducative, adopté par le gouvernement en janvier 1991, consigne les grandes orientations, les objectifs, les stratégies ainsi que les priorités devant sous-tendre la mise en œuvre d'un nouveau Programme de réforme du système éducatif avec, par ordre de priorité, l'enseignement primaire et l'enseignement technique et la formation professionnelle. Il s'agit, dans tous les cas, de créer les conditions appropriées en vue de permettre à la majorité des enfants d'âge scolarisable d'avoir accès, sur une base équitable, à une éducation de qualité qui les prépare à jouer un rôle productif dans la société et dans l'économie ainsi qu'à poursuivre leurs études à un niveau supérieur.

La stratégie principale mise en œuvre au cours du développement du programme de réforme a été de traduire dans les faits et au niveau de l'école, tous les objectifs de la réforme du système éducatif. L'école étant prise comme l'unité focale où s'articulent toutes les activités nécessaires à l'atteinte des objectifs d'accès, de qualité et d'équité de la politique nationale d'éducation. Ainsi, c'est à travers une vision intégrée et opérationnelle de l'Ecole de qualité fondamentale (EQF) que s'organisent toutes les actions en vue de la réalisation des objectifs de cette réforme. Les efforts déployés depuis près d'une décennie ont certes permis d'atteindre des espaces d'amélioration, surtout en ce qui concerne (i) la rénovation pédagogique et la formation des enseignants, et (ii) la généralisation et pérennisation de la réforme.

Cependant, des insuffisances persistent et les défis à relever plus nombreux pour assurer à tous les enfants en âge d'être scolarisés, une éducation de base équitable et performante. La décentralisation du système éducatif qui devrait être une réponse à ce besoin éducatif des communautés piétine, faute de l'entrée en vigueur de la décentralisation politique et administrative. L'introduction des langues nationales à l'école pose encore beaucoup de problèmes en raison de l'absence d'une politique adéquate de promotion de ces langues. Cette

situation est d'autant plus préoccupante que la langue officielle, le français, constitue, à tout point de vue, un sérieux handicap pour les apprenants et limite sérieusement les chances du grand nombre à faire des études correctes. En outre, des efforts sont faits pour que les nouveaux programmes d'études, développés dans le cadre de la réforme de l'enseignement primaire, prennent en compte le problème fondamental de la liaison de l'enseignement avec les réalités socio-culturelles du Bénin. L'éducation préscolaire, qui avait reçu la faveur de l'ancien régime marxiste avec la création dans toutes les localités du pays, de Centres d'éveil et de stimulation de l'enfant (CESE), est aujourd'hui en voie d'extinction, du fait de l'arrêt total du recrutement et de la formation des enseignants pour ce secteur de l'éducation depuis une quinzaine d'années.

L'enseignement technique et la formation professionnelle, considérés comme la deuxième priorité de l'Etat, viennent de recevoir un renforcement institutionnel avec la création, pour la première fois depuis l'indépendance du pays en 1960, d'un nouveau département ministériel pour ce sous-secteur de l'éducation. Le plan stratégique de développement défini pour ce sous-secteur prévoit, outre la restructuration du cadre institutionnel, juridique et financier du système ETFP, l'introduction du système de formation duale dans l'enseignement technique. Cette innovation a été largement inspirée par une étude réalisée par le ROCARE-Bénin et le ROCARE-Togo en collaboration avec l'Université de Québec à Montréal sur «la formation professionnelle dans le secteur informel de l'économie en Afrique» qui a proposé un modèle amélioré et adapté du système de formation professionnelle duale allemand expérimenté au Bénin et au Togo, avec le souci d'articuler le formel et le non formel pour une formation de qualité et une meilleure insertion professionnelle pour le plus grand nombre.

Mais les réformes engagées attendent toujours le financement nécessaire pour leur réalisation. Seul l'enseignement primaire bénéficie, depuis une dizaine d'années, de l'attention des partenaires au développement, notamment l'USAID. Face à cette situation et autant que pour l'enseignement général, les parents d'élèves mobilisent, à travers l'enseignement privé, d'importantes ressources pour la promotion et le développement de l'enseignement technique et la formation professionnelle, car, l'image de l'école reste encore profondément attachée à celle de l'emploi.

4. Synthèse par thèmes

Thème 1 : Rénovation pédagogique et formation des enseignants

La qualification du personnel enseignant est l'un des axes principaux de la réforme pédagogique en cours au Bénin. Elle est une composante essentielle des normes Ecole de qualité fondamentale (EQF) où sa réalisation est planifiée selon deux catégories d'indicateurs : la formation professionnelle de base et la formation qualifiante réalisée en cours d'emploi. En matière de politique de formation pédagogique des enseignants à l'école primaire, trois types de formation sont organisés aussi bien pour les enseignants eux-mêmes que pour le personnel chargé de leur encadrement : la formation initiale, la formation continue et la formation à distance. Du fait du gel de recrutement des agents de la fonction publique depuis 1986 avec une reprise timide en 1994, la formation initiale marque le pas au profit de la formation continue et de la formation à distance. Depuis la mise en œuvre des NPE, les enseignants y compris les directeurs et les directrices ont bénéficié d'une formation continue relative à la compréhension et à la mise en

œuvre des NPE et l'amélioration des méthodes pédagogiques. Ces formations ont souvent pour cadre : l'école (par la supervision du directeur ou de l'inspecteur), les unités pédagogiques, les Directions départementales de l'éducation (DDE) ou à l'Institut national pour la formation et la recherche en éducation (INFRE).

Actuellement, tous les enseignants en poste dans le secteur public sont tous titulaires d'un CAP ou d'un CEAP. Ce type de formation professionnelle est de plus en plus étendu aux agents contractuels de la fonction Publique ainsi qu'aux enseignants exerçant sans qualification dans le secteur privé. La formation à distance sert essentiellement à la préparation des candidats aux divers concours professionnels de l'enseignement. L'instauration au cours des deux dernières années du CAFCP et du CAIP est une innovation particulièrement favorable aux instituteurs et aux institutrices qui disposent désormais d'un dispositif de carrière leur permettant d'atteindre les grades élevés de la Fonction Publique en évoluant uniquement dans leur corps de métier. Une autre innovation visant l'amélioration de la qualité de l'éducation par le développement professionnel des enseignants est la nouvelle politique de motivation des enseignants, étendue personnels administratif et technique et d'autres acteurs participant au développement de la réforme. Il s'agit, pour le MEPS, de faire d'une mécanique mal maîtrisée, un levier pour l'amélioration de la qualité du système éducatif en créant un environnement incitatif où les mérites professionnels sont récompensés à leur juste valeur. La stratégie principale définie pour la mise en œuvre de ce projet de politique est d'inscrire la récompense dans une «démarche qualité» en replaçant l'élève au centre du processus : la récompense doit autant lui bénéficier qu'à l'enseignant qui la reçoit. Le rendement scolaire des élèves est au centre de cette préoccupation. Mais les qualités de l'enseignant, promoteur d'une éducation de qualité, ne peut se limiter au seul constat de bon rendement scolaire de l'élève ou de l'établissement d'appartenance. L'EQF dans son projet de deuxième définition, propose de nouvelles normes où l'enseignant/enseignante est apprécié(e) aussi bien à travers ses compétences techniques que ses qualités morales et ses compétences sociales.

Thème 2 : Décentralisation/ déconcentration et diversification des systèmes éducatifs

Au Bénin, l'administration de l'éducation a depuis longtemps pratiqué une politique de déconcentration visant à rapprocher les centres de décision des administrés par la création de structures départementales et sous-préfectorales de l'éducation. Mais la décentralisation ellemême piétine. Les dispositions de transfert des compétences aux communes prévues par les lois votées depuis 1995 n'ont pas connu un début d'application. Beaucoup d'espoirs sont placés dans cette nouvelle politique qui vise à promouvoir la participation du citoyen et de la société civile à la gestion de la chose publique. Dans le domaine de l'éducation, la décentralisation devrait accroître l'efficacité de la participation des communautés gestion de l'école. La loi confère aux collectivités territoriales décentralisées la charge de construction, d'équipement, de réparation et d'entretien des établissements publics d'enseignement primaire et maternel tandis que l'Etat conserve les prérogatives liées à la politique en matière d'éducation, la prise en charge et la formation du personnel de l'éducation, la construction des lycées, complexes polytechniques et centres universitaires. A cet égard, l'on s'interroge sur ce que cette loi change fondamentalement au regard de ce que les collectivités locales, notamment les APE font déjà pour l'école.

Les études sur «la relation entre la participation communautaire, l'accès et la qualité de l'éducation de base au Bénin» montre que cette participation prend diverses formes (matérielle,

financière et humaine) et qu'il existe une relation positive entre le niveau de participation et la qualité des infrastructures, tandis que les liens entre le niveau de participation et le rendement d'une part et l'environnement pédagogique d'autre part, sont plus difficiles à démontrer, bien qu'ils soient positifs dans certains cas. Cet état de choses s'explique, selon la même étude, par le fait que la participation communautaire est encore marquée par un cadre traditionnel où l'Etat prenait l'initiative de créer et de faire fonctionner les structures d'éducation de base.

En quoi alors, les mesures législatives prises au niveau central correspondent effectivement au niveau d'aspiration affiché par les communautés en ce qui concerne le développement de l'éducation primaire? Les recherches menées dans le cadre de l'étude sur la décentralisation du système éducatif du Bénin montrent que la majorité des acteurs de l'éducation perçoivent le Ministère de l'éducation comme la structure de gestion la plus pertinente pour assurer la livraison de services éducatifs de qualité et les niveaux territoriaux local et communal comme les plus efficaces pour assurer l'essentiel de la gestion des ressources du système éducatif. Mais le «sommet» est-il prêt à accepter une telle délégation de ses fonctions aux décideurs locaux ? Il est difficile de répondre à la question car ce que révèle l'évaluation de la gouvernance au Bénin n'est certainement pas encore à la mesure des espoirs que les populations ont placés dans la décentralisation pour l'amélioration de la qualité de l'éducation.

Thème 3 : Généralisation et pérennisation des réformes

La recherche constante d'une identité éducative conforme à ses réalités socio-économiques et culturelles a conduit le Bénin à réformer plusieurs fois son système éducatif depuis son indépendance en 1960. Les plus connues qui servent aujourd'hui de référence sont celles de Programme d'édification de l'école Nouvelle (1975) et celle issue des Etats généraux de l'éducation (1990). Ces deux réformes se succèdent et semblent être l'expression de deux types de régimes politiques que le pays s'est donné au cours des trois dernières décennies : l'un militaro-marxiste de démocratie populaire (1972-1989) et l'autre dit de renouveau démocratique (1990 à nos jours). Bien qu'elles se soient développées dans des contextes politiques différents, les deux réformes ont fait l'objet de consultations populaires préalables à leur mise en œuvre.

Les analyses montrent que si la deuxième réforme – celle qui est en cours actuellement –, a fait une option plus qualitative et quelque peu élitiste que celle, plus quantitative et populaire, de son prédécesseur. Une autre différence significative est liée au mode de gestion de ces deux réformes : alors que celle de 1975 a intégré ses moyens d'action ou d'opérationnalisation dans le discours, la nouvelle réforme s'est dotée d'un arsenal d'outils de management conçus sur la base des options clairement définis et des objectifs précis. C'est sans doute là une différence importante soulignée dans la plupart des travaux.

Ainsi, avec l'EQF, le système éducatif s'est doté de l'un des outils essentiels de la réforme. Elle a consisté à l'élaboration d'un système d'indicateurs essentiels de qualité de l'école sur lequel se fondent les activités et programmes visant à améliorer l'efficacité. L'école est le point focal de cette approche. Les indicateurs retenus dans la première définition concernent les *intrants* et les *processus*. Une deuxième définition en cours d'élaboration tente de corriger les insuffisances constatées dans la conception et la mise en œuvre de la première définition. Elle prévoit d'intégrer des paramètres tels que l'efficacité, l'équité entre garçons et filles et l'implication de la communauté dans la gestion de l'école.

Les préoccupations concernant la décentralisation réapparaissent dans nombres de travaux sur les réformes du système éducatif. Elle est tantôt parée de vertus magiques pour l'amélioration de la livraison des services, la réduction des coûts et une plus grande efficacité des programmes éducatifs en rendant les apprentissages plus pertinents, tantôt comme une stratégie de repli de l'Etat cherchant refuge auprès des communautés pour le financement des réformes.

L'éducation des filles est devenue une constance dans les réformes et s'exprime sous la forme d'équité dans l'accès à une éducation de qualité. Les diverses réflexions ont permis de relever qu'une bonne progression des réformes dépend, outre la planification et l'expérimentation, du renforcement des mécanismes de suivi-évaluation, des facteurs comme le consensus national, les ressources financières, la qualité de l'offre pédagogique.

Thème 4: Pertinence de l'éducation: adaptation des curricula et utilisation des langues africaines

Depuis une époque relativement récente, la question de l'introduction des langues africaines dans l'enseignement et celle de l'adaptation des programmes d'études aux réalités économiques et socioculturelles sont l'objet de préoccupations majeures au sein des communautés en général et notamment dans le monde des chercheurs.

Au Bénin, si les recherches et les réflexions théoriques sur la pertinence de l'éducation ne sont pas légion, elles sont cependant dignes d'intérêt. Ainsi, de 1990 à ce jour, plusieurs documents ont été élaborés par les chercheurs qui abordent à la fois la question de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement et celle de l'adaptation des curricula aux réalités nationales.

Ainsi deux questions fondamentales ont guidé les travaux :

- 1. Comment réussir la politique d'introduction des langues nationales dans l'enseignement ?
- 2. Quelles stratégies mettre en œuvre pour développer l'enseignement primaire à travers des programmes d'études prenant en compte notre environnement économique et socioculturelle ?

Les auteurs de ces travaux ont soulevé un certain nombre de questions relatives aux facteurs fondamentaux à mobiliser pour réussir l'optimisation du système éducatif au Bénin. La plupart de ces facteurs s'articulent autour d'idées-forces qui ont pour noms : (i) besoin en matériels didactiques adéquats; (ii) formation continue des formateurs et des enseignants chargés de l'application des nouveaux programmes d'études; (iii) implication des communautés dans la définition et l'implantation des nouveaux curricula; (iv) nécessité du suivi, de l'évaluation de l'exécution des programmes d'études.

L'inventaire de la revue bibliographique permet de relever les problématiques essentielles suivantes :

- 1. la détermination du profil de sortie de l'élève en fin de Premier Cycle du Secondaire,
- 2. la construction de programmes mieux adaptés,
- 3. l'introduction des langues nationale à l'école en tant qu'objet d'étude autant que véhicule du savoir et moyen d'une meilleure enculturation favorisant une liaison Ecole/Milieu plus efficace.
- 4. l'épineux problème de la scolarisation des filles face aux grands préjugés et enjeux socioculturels.

5. Conclusion

La réforme actuelle de l'éducation au Bénin permet d'atteindre les grands objectifs de la nouvelle politique éducative centrée sur l'accès, la qualité et l'équité. L'Ecole de qualité fondamentale (EQF), l'Education pour tous (EPT) et la Décentralisation du système éducatif (DSE) s'inscrivent dans un processus visant à favoriser leur atteinte en ce sens qu'elles servent de stratégies, d'instruments autant que de moyens pour atteindre un niveau acceptable d'éducation de base équitable et performante.

Les études disponibles sur l'analyse du système sur les dix (10) dernières années font apparaître : (i) des dysfonctionnements donnant lieu à une sorte de coexistence des contrastes marquée par : une évolution quantitative des effectifs scolaires en même temps que persistent les disparités; une politique déclarée d'amélioration de la qualité de l'enseignement avec un déficit notoire en enseignants; une forte mobilisation des ressources tant internes qu'externes pour le financement des besoins du secteur alors que le niveau de consommation des crédits mis à disposition est faible ; (ii) des progrès sensibles dans le sens du développement professionnel des enseignants et la rénovation pédagogique ; l'engagement et la disponibilité des communautés à participer à la réalisation d'une éducation de base de qualité malgré une absence de volonté politique de décentralisation du secteur. La généralisation de la réforme fait son bonhomme de chemin avec le développement des nouveaux programmes d'études à l'enseignement primaire qui intègre au mieux les nouvelles demandes d'éducation (éducation pour la santé, éducation pour l'environnement, éducation en matière de population et la vie familiale, éducation des filles); (iii) des insuffisances qui prennent l'allure de défis à relever : le déficit notoire en enseignants ; la qualité et la pertinence pas assez suffisante du système d'enseignement ; les disparités et la faible rétention dans le système d'enseignement; l'absence d'un système de gestion prévisionnelle des ressources du secteur ; (iv) d'autres défis en perspective liés à la lenteur de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement formel ; la faible existence des NTIC dans l'enseignement; la pollution environnementale, la propagation du VIH/SIDA et des IST, l'usage de stupéfiants en milieu scolaire et l'absence d'esprit entrepreneurial.

Au total, la réforme du système éducatif fait ses avancées, en dépit des nombreuses embouches que les autorités de l'éducation tentent de cerner dans un document de vision à court terme (2002-2006).

6. Recommandations:

6.1 Rénovation pédagogique et formation des enseignants

A l'obligation de résultats attendus de l'enseignant, s'ajoute désormais l'obligation de la qualité. Il est donc nécessaire que la formation initiale et la formation continue des enseignants soient effectivement intégrées pour garantir la qualité de l'enseignement à long terme par l'amélioration de la formation initiale, et à court terme par le perfectionnement des enseignants en exercice. Mener des études de cas sur les effets de pratique intégrée de formation initiale et de formation continue sur l'amélioration de la qualité de l'éducation.

6.2 Décentralisation/déconcentration et diversification des systèmes éducatifs

La participation communautaire est très limitée en matière de processus pédagogique, déterminant important des apprentissages. Au regard de la force de l'engagement des communautés pour améliorer la qualité de l'éducation et des limites des capacités de l'Etat à satisfaire tous les besoins éducatifs, il faut s'attendre à quelques débordements dans l'exercice des compétences transférées aux collectivités décentralisées. Il est donc nécessaire de promouvoir et développer un partenariat entre les structures déconcentrées du MEPS et les collectivités locales en mettant en place un système de planification et de gestion des écoles et en organisant des formations appropriées à leur profit. La recherche pourrait s'intéresser à la viabilité économique des communautés au regard de leurs besoins en éducation.

6.3 Généralisation et pérennisation des réformes

Les nouvelles normes de l'EQF au Bénin font de l'école le centre de rayonnement pour le milieu environnant où l'enseignant devient, plus qu'un dispensateur de cours, un guide pour les élèves, un agent de rapprochement entre l'école et la communauté. Il serait bon (i) d'organiser la réflexion sur le nouveau profil de l'enseignant et d'identifier ses besoins de formation, et (ii) de mettre en place un observatoire des apprentissages sociaux des élèves du primaire dans quelques écoles du territoire.

6.4 Pertinence de l'éducation : adaptation des curricula et utilisation des langues nationales La difficulté réelle de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement semble être de même nature que celle de la tentative de formalisation de l'informel. Les langues nationales évoluent ou régressent suivant une dynamique qui leur est propre si bien que leur gestion échappe aux règles et procédures classiques de planification et de gestion de l'éducation surtout pour les pays à héritage culturel multiple. Les chercheurs en éducation doivent chercher à connaître et maîtriser cette dynamique afin de fonder leur approche de la contribution des langues nationales au développement de l'éducation nationale sur des bases plus rigoureuses.

7. Documents de Référence

Banque mondiale : Rapport d'évaluation du Projet de développement de l'éducation, Cotonou, Mars 1994

MEN : Déclaration de politique sectorielle de l'Education nationale, Cotonou, Bénin, 1990

MEN: Document cadre de politique éducative, Cotonou, Janvier 1991

MEN: Les actes des Etats généraux de l'éducation, Cotonou, CNPMS, 1990

MENRS/ CLEF: Ecole de qualité fondamentale: deuxième définition, Cotonou, Bénin, 2000

MENRS/MCC/MPREPE: *Table Ronde sur le secteur de l'Education*, Volume 1, Cotonou, Bénin, Décembre 1996

Présidence de la République : Constitution de la République du Bénin, ONEPI, Cotonou Décembre 1990

Présidence de la République : Rapport sur l'état de l'économie nationale : développements récents et perspectives à moyen terme, Cotonou, CNPMS, Décembre 1999

Présidence de la République : Rapport sur l'état de l'économie nationale : développements récents et perspectives à moyen terme, Cotonou, CNPMS, Décembre 2001

BIBLIOGRAPHIE ANNOTEE								

EME 1 : NOVATION PEDAGOGIQUE ET LA FORMATION DES ENSEIGNANTS	S

1.1 **Auteur**: Hellens J. Craig, Richard J. Kraft, Joy du Plessis

Titre: Pour que le développement professionnel de l'enseignant ait un

impact

Type de document : Rapport de recherche

Source : Bibliothèque de l'UNICEF - BENIN

Date: 1998 Nombre de pages: 156

But et objectifs: Mettre à jour des pratiques prometteuses pour une meilleure

formation des enseignants; Montrer que les programmes de formation de l'enseignant renforcent effectivement la qualité de

des apprentissages des élèves.

Méthodologie: Réalisée dans plusieurs pays (Bangladesh, Botswana, Guatemala,

Namibie, Pakistan), cette recherche est fondée sur des expériences issues des visites de classe, des visites sur le terrain, des travaux d'enseignants, de formateurs, d'administrateurs de programmes, de représentants officiels des ministères de l'éducation, de consultants internationaux, de chercheurs et de responsables de l'évaluation.

Résultats et conclusions : Des investigations, il ressort essentiellement que :

(i) des programmes de formation de l'enseignant ont été reconnus comme ayant un effet positif sur la qualité des apprentissages des

élèves ;

(ii) les réformes ne doivent pas être imposées, mais élaborées en fonction de la réalité de la salle de classe et de l'environnement local : les enseignants doivent donc participer au processus de

changement;

(iii) le développement professionnel des enseignants repose sur le développement et le soutien professionnel, d'une part et relève d'un processus continu et non d'un événement ponctuel, d'autre

part;

(iv) des options doivent être envisagées pour la formation des enseignants et des conditions doivent être également créées en vue

de favoriser la pérennité du programme.

Recommandations: (i) Elargir le concept de programme de formation continue et de

soutien, en cours d'emploi pour en faire un continuum d'apprentissage permanent et participatif étroitement lié aux

réalités de la salle de classe;

(ii) Etablir des programmes d'encadrement dans le premier emploi. Elargir l'évaluation des programmes de formation des enseignants. 1.2 **Auteur**: Fonds des Nations Unies pour l'Enfance (UNICEF)

Titre: Les enfants et l'éducation **Type de document**: Rapport de recherche

Source : Bibliothèque de l'UNICEF - BENIN

Date: Septembre 1997

Nombre de pages : 12

But et objectifs: Evaluer les besoins éducatifs des enfants et les aider à partir des

perspectives susceptibles de les aider à développer leurs capacités

et à s'épanouir pleinement.

Méthodologie: Cette étude présente, à partir de recherches effectuées dans

plusieurs pays en développement, la situation des enfants en

décrivant les moyens mis en œuvre pour y répondre.

Limites:

Résultats et conclusions : Les résultats révèlent que la pauvreté se justifie par le manque

d'écoles et d'enseignants qualifiés, le non-accès aux soins de santé et à l'eau. Le constat est que dans la plupart des pays en développement les ressources destinées à l'amélioration du système éducatif sont gaspillées. Ce faisant, les réformes s'imposent comme solution pour un enseignement approprié à tous les enfants afin d'induire de meilleurs comportements vis-à-vis des fléaux que sont : la maladie, la malnutrition, la moralité infantile et

la misère.

Recommandations: La réforme des programmes scolaires doit se produire par

l'adoption de nouvelles méthodes et de nouvelles matières. Il faut des enseignants qualifiés en nombre suffisant, des structures de formation pédagogique des inspecteurs et des administrateurs de

l'enseignement public.

1.3 Auteur : DEP/MEPS

Titre: Professionnalisation de l'enseignement primaire

Type de document : Acte de Colloque

Source: Afrique Education N° 10 **Date**: Février - mars 1995

Nombre de pages : 02

But et objectifs: Rapprocher l'école de son contexte socio-économique et culturel;

promouvoir une école qui favorise les apprentissages

fondamentaux et l'insertion des jeunes dans la vie active.

Méthodologie : Cette étude s'est appuyée sur l'analyse des résolutions issues de la

Conférence mondiale sur l'éducation pour tous tenue à Jomtien (Thaïlande) en mars 1990 et de la Conférence des ministres de l'éducation ayant le français en partage (CONFEMEN) de juillet 1994 à Yaoundé sur la professionnalisation de l'enseignement

primaire.

Résultats et conclusions : Cette étude révèle qu'un nombre important de la population

mondiale constituée par 2/3 des femmes est analphabète et que plusieurs milliers d'enfants ne sont pas scolarisés. L'analyse aboutit à la conclusion que l'enfant doit être considéré comme un créateur de développement. Ainsi, les concepts d'école de base ou d'école fondamentale se substituent à ceux d'école primaire, ceux

d'école fondamentale et préparation à la vie active.

Recommandations: Au terme des travaux, le Colloque recommande la réforme urgente

des curriculum, l'élaboration de manuels scolaires et de matériels didactiques conformes aux nouveaux programmes conçus, la formation (initiale et continue) des enseignants et des personnels de supervision du système éducatif, la prise en compte des sortants

de l'école de base qui ne pourraient continuer leurs études.

1.4 Auteur : INFRE/MEPS

Titre: Politique de la formation continue des enseignants de l'école

primaire en République du Bénin

Type de document : Projet

Source: Institut national pour la formation et la recherche en éducation

(INFRE) – Porto-Novo.

Date: 1994 Nombre de pages: 33

But et objectifs: Promouvoir la formation continue des enseignants

Méthodologie : Développement de thème à partir d'une analyse de concepts et de

données recueilles au niveau des institutions concernées

Résultats et conclusions : Le document a procédé à une classification des types de

formation dispensée aux enseignants par le système éducatif du Bénin : la formation initiale, la formation en cours d'emploi et la formation à distance. Toutes trois ont pour mission essentielle d'assurer la qualification et le perfectionnement des enseignants, l'animation pédagogique des écoles, le contrôle pédagogique des enseignants, le développement des relations entre les usagers de l'école et l'institution scolaire. Beaucoup de lacunes sont notées au niveau de ces différentes formations et la définition d'une politique de formation continue avec des objectifs conséquents s'impose

de formation continue avec des objectifs conséquents s'impose **Recommandations**: (i) Renforcer les éléments de formation ; (ii) fixer des cri

(i) Renforcer les éléments de formation; (ii) fixer des critères fiables d'évaluation; (iii) poursuivre la recherche en éducation; (iv) assurer le développement des qualités personnelles; et (v) adopter des méthodes et techniques d'enseignement qui permettent

d'enregistrer les meilleurs résultats.

1.5 **Auteur**: Banque mondiale, FNUAP, PNUD, UNESCO et UNICEF

Titre: Education pour tous, bilan à l'an 2000

Type de document : Rapport d'activité

Source: UNESCO **Date**: Juin 1999

Nombre de pages : 07

But et objectifs: Aider les gouvernements à planifier le bilan des progrès réalisés

vers l'Education pour tous (EPT) et adapter des modalités à la

situation de chaque pays.

Méthodologie : Cette étude rend compte de la conférence mondiale sur l'éducation

pour tous : répondre aux besoins éducatifs fondamentaux (mars 1990) et propose un schéma d'analyse et d'évaluation aux

gouvernements des pays concernés.

Résultats et conclusions : Les résultats s'appuient sur le bilan des programmes publics et

privés, les activités et les services qui visent à répondre aux besoins éducatifs fondamentaux des enfants, des adolescents et des adultes en tenant compte de quatre considérations : (i) utiliser au mieux les informations existantes et obtenir tout complément d'information utile ; (ii) faire participer à l'évaluation les principaux acteurs de l'EPT ; (iii) tirer parti du processus d'évaluation pour mettre à jour les stratégies et les plans relatifs à l'expansion et l'amélioration de l'éducation de base ; (iv) faire bon usage des résultats de l'évaluation en vue d'un soutien public

et politique pour l'EPT.

Recommandations: (i) Définir une stratégie de communication des résultats; (ii)

communiquer les principaux résultats au secrétariat du forum consultatif international sur l'EPT suivant le calendrier proposé.

1.6 **Auteur** : Moustapha Akpa - l'Ara Moussiliou

L'égalisation des chances et la réussite scolaire Titre:

Type de document : Article de Revue

Source: Institut national pour la formation et la recherche en éducation

(INFRE) – Porto- Novo.

2000 Date: Nombre de pages : 04

But et objectifs : Faire prévaloir la plénitude de la politique d'équité et d'accès à

l'éducation

Méthodologie : Analyse du contexte de l'enseignement au Bénin.

Résultats et conclusions : l'individualisation **Proposition** d'une option pour de

> l'enseignement qui amènerait chaque élève au maximum de ses possibilités, donc à la réussite scolaire. L'enseignant doit se faire psychologue pour situer l'enfant par rapport à son niveau intellectuel et pour connaître ses besoins affectifs. L'essentiel se

ramène au soutien, au conseil psychologique et au monitorat.

Recommandations: (i) Œuvrer pour une articulation des approches précitées ; (ii)

promouvoir l'égalisation des chances par des dispositions

pédagogiques.

1.7 **Auteur**: Mary Joy Pigozzi

Titre: L'éducation dans les situations d'urgence et pour la

reconstruction : Approche axée sur le développement

Type de document : Document de travail

Source: Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF)

Date: 1999 Nombre de pages: 24

But et objectifs: Mettre à la disposition des consultants et autres structures

bénéficiant d'un appui financier de l'UNICEF des informations utiles à exploiter pour juguler les situations d'urgence et relancer le

processus de développement.

Méthodologie: Travail de terrain (enquêtes, interview, entretiens) impliquant des

cadres de la Division des opérations d'urgence de l'UNICEF et des partenaires externes (responsables chargés de l'éducation et

autres).

Résultats et conclusions : Mise en convergence des stratégies de l'UNICEF en réponse aux

besoins des populations confrontées à des situations de crise ou

d'instabilité chronique.

L'approche départementale en éducation préconisée ici est en lien direct avec les nouvelles données de la programmation de l'UNICEF exprimée lors de la réunion qui s'est tenue à Martigny. Il faut une plus grande flexibilité dans la mise en œuvre de la

programmation dans chaque pays.

Pour l'UNICEF, l'éducation n'est pas une activité de secours. Elle est essentielle au développement humain et national et il convient de la concevoir comme une activité de développement, une activité qui concourt à l'amélioration de la vie de plusieurs millions de

personnes.

Recommandations: Les éducateurs devraient s'efforcer de mieux comprendre les

contraintes liées à la gestion des situations d'urgence afin de ne pas

être surpris.

1.8 Auteur : CASSIE Lauders

Titre: Grandir et changer: un guide pour les parents en matière de

développement de la petite enfance

Type de document : Supports audio-visuels éducatifs **Source** : UNESCO - Secteur de l'Education

Date: 1999 Nombre de pages: 69

But et objectifs: Accompagner les vidéos de l'initiative UNICEF «Education des

parents» pour une meilleure préparation par les parents de leurs

enfants à aimer l'école.

Méthodologie : Document d'animation et de sensibilisation des adultes élaboré en

quatre séquences pour soutenir les projections de vidéo.

Résultats et conclusions : Vidéo 1 : intitulée Pour prendre un bon départ, décrit le

développement de l'enfant au cours de sa première année et indique aux parents les dispositions à prendre pour aider leur bébé

à jouer et à apprendre.

Vidéo 2: titrée *A l'aventure*! aborde le développement de l'enfant entre un (1) et trois (3) ans. Le meilleur moyen consiste à préparer l'enfant au sentiment d'anxiété causé par l'objet redouté et il est aussi réconfortant pour l'enfant qu'on lui en parle lorsqu'il est celles

Vidéo 3: intitulée *Sur le chemin de l'apprentissage* est consacrée au développement de l'enfant entre trois (03) et cinq (05) et à l'importance de l'aide à apporter à l'enfant de cet âge.

Vidéo 4: au titre *Prêt pour l'école*! présente l'enfant de la tranche d'âge 05 - 07 ans, période de démarrage des activités scolaires. L'enfant sera prêt pour l'école parce que ses parents l'auront aidé à devenir un apprenant actif et confiant.

Recommandations: Les parents doivent : (i) avoir une attitude positive vis-à-vis de

l'école et du plaisir d'apprendre ; (ii) se renseigner sur l'école et sur sa vision de l'éducation ; (iii) rencontrer régulièrement l'instituteur de leurs enfants et au besoin le directeur de son école ; (iv) aider leurs enfants à maîtriser quelques compétences (simples) pour apprendre à résoudre seul les problèmes auxquels ils seront

confrontés.

1.9 Auteur : OMEP-BENIN

Titre: Stratégies alternatives en matière d'encadrement de la petite

enfance en République du Bénin

Type de document : Actes de séminaire **Source** : INFOSEC- Cotonou

Date: 1992 Nombre de pages: 62

But et objectifs : (i) Montrer la nécessité d'assumer l'éducation préscolaire de la

petite enfance afin de favoriser la réussite à l'école primaire ; (ii) Sensibiliser l'opinion publique et mettre en œuvre des stratégies

alternatives en la matière.

Méthodologie : Exposés, travaux en ateliers et plénière, rapport général.

Résultats et conclusions : Ces travaux révèlent que l'enfant, en dépit de toute l'importance

qu'on lui accorde, est paradoxalement l'innocente victime de l'ignorance, de l'égoïsme et des incohérences qui ont toujours marqué les sociétés humaines. Une prise de conscience et des sursauts se constatent au niveau mondial mais les actions concrètes

pour opérer un réel changement sont encore très timides.

Recommandations: (i) Sensibiliser l'opinion publique pour une mobilisation sociale;

(ii) former les personnes ressources pour la prise en charge de la petite enfance ; et (iii) faire un plaidoyer pour amener les pouvoirs publics à prendre toutes les mesures appropriées en vue de la création et de la dynamisation des structures adéquates pour la

prise en charge et l'encadrement de la petite enfance.

1.10 Auteur : Ministère des enseignements primaire et secondaire (MEPS)

Titre: Politique de motivation des personnels du MEPS

Type de document : Document de projet

Source: Direction des ressources humaines/MEPS, Porto-Novo

Date: 23 Août 2002

Nombre de pages : 23

But et objectifs : Ce document de politique a pour but de définir le cadre juridique et

institutionnel d'un système de récompense des personnels du Ministère des enseignements primaire et secondaire et particulièrement des enseignants d'établissements scolaires publics. L'objectif de la politique est d'asseoir l'exemplarité de la récompense pour promouvoir un esprit d'équipe et une émulation entre écoles et établissements de manière à favoriser le rendement

des élèves.

Méthodologie: Recherche documentaire; rapport d'évaluation; rédaction d'un

draft; travaux en atelier; validation des documents produit par les

différents acteurs du système éducatif.

Limites : Document de politique à portée scientifique limitée.

Résultats et conclusions : Les critères d'attribution de récompenses sont identifiés et les

conditions et modalités de leur attribution sont précisés.

Recommandations: Les mesures incitatives doivent être étendues aux enseignants et

établissements privés.

1.11 Auteur : Magloire COSSOU

Titre : L'équité en question

Type de document: Article de revue extrait de : BEP N°9, P.P 44 à 45 (IFESH-

BENIN)

Source: IFESH-BENIN, Cotonou

Date: Mars 2002

Nombre de pages : 02

But et objectifs : Clarifier tous les contours et aspects du thème « équité » afin que

les enseignants puissent en avoir une compréhension suffisante et

en faire un meilleur usage dans les salles de classe en Afrique.

Méthodologie: La démarche de l'auteur se fonde essentiellement sur une revue

documentaire. Il a dû colmater les principales données à travers les

sources existantes comme:

- déclaration universelle des droits de l'homme ;

- Déclaration des droits de l'enfant :

- La convention sur les droits de l'enfant ;

- La déclaration mondiale sur l'éducation pour tous ;

- Le cadre d'action de Dakar.

Résultats et conclusions : La démarche de l'auteur a abouti à un essai de définition du

concept d'équité et à la présentation de l'historique ainsi que des données documentaires attestant la légitimité de l'application de

l'équité dans les salles de classe en Afrique.

Recommandations:

1.12 Auteur: Tousaint NOUDOGBESSI, Thierry AZONHE, Bricette LODJO

Titre: L'introduction des NTIC dans l'enseignement secondaire au Bénin

Type de document : Rapport de recherche (rapport préliminaire)

Source: ROCARE-Benin, Programme ROCARE de petites subventions

pour la recherche en éducation

Date: Novembre 2002

Nombre de pages : 69

But et objectifs: Appréhender le niveau, les modes actuels et les capacités

d'appropriation et d'utilisation des NTIC par le monde scolaire au Bénin, en particulier par les élèves du second cycle de

l'enseignement secondaire général et technique.

Méthodologie: Triple approche: analyse bibliographique, entretiens avec les

personnes-ressources et les enquêtes de terrain. Pour les enquêtes il s'agit de plusieurs cibles concernées par l'utilisation des NTIC en liaison avec le milieu scolaire, principalement des chefs d'établissements, des propriétaires de cybers, des enseignants d'informatique, des enseignants des autres disciplines et des élèves. Un questionnaire a été élaboré à l'intention de toutes les

cibles.

Résultats et conclusions : 75% des établissements scolaires étudiés déclarent n'avoir eu

aucun soutien de l'État dans l'introduction des NTIC dans leurs structures et 8,3% affirment avoir reçu un appui. L'utilisation des TIC par les élèves du secondaire leur est peu bénéfique, faute d'encadrement. L'informatique ne trouve pas encore sa place dans les curricula existants. Le secteur formel se trouvant incapable de répondre à l'engouement des élèves, les cybercafés deviennent donc un lieu privilégié de découverte, et les revendeurs informatiques dispensent des cours dans certains établissements

privés. Ce monde commercial ne peut orienter les élèves.

Recommandations: La formation des enseignants, des élèves et des responsables

devient un impératif catégorique. Enseigner non pas seulement les NTIC, mais l'usage des NTIC à des fins d'apprentissage scolaire. Mise en place d'un cadre réglementaire et une politique réfléchie

d'introduction des NTIC.

THEME 2: DECENTRALISATION / DECON		
ET SYSTEMES EDUCATIFS ALT	ERNATIFS	

2.1 Auteur : UNICEF - BENIN

Titre: Programme de développement de l'éducation et de la

Communauté.

Type de document : Projet

Source : Bibliothèque de l'UNICEF - BENIN, Cotonou.

Date: 1999 – 2003

Nombre de pages : 09

But et objectifs : Le projet vise l'augmentation des taux de scolarisation des enfants

dans leurs localités et l'amélioration des taux de maintien dans les

écoles surtout ceux des filles.

Méthodologie: Elle est participative avec une implication des communautés à

toutes les étapes du processus pour une appropriation progressive vers la durabilité des actions. Elle s'appuie sur le plaidoyer et la sensibilisation avec pour populations cibles les groupements féminins, les jeunes filles non-scolarisées ou déscolarisées, les élèves, les Associations des Parents d'Elèves, les conseils locaux et

sous-préfectoraux, les enseignants et autres usagers.

Résultats et conclusions : Le résultat final est l'amélioration du niveau de vie des populations

par le canal de l'éducation et la valorisation des femmes et des filles à travers des technologies porteuses pour une prise en charge

progressive des communautés par elles-mêmes.

Recommandations: Le document ne mentionne pas de recommandations spéciales.

2.2 **Auteur**: ROCARE-Bénin et Gabriel KPAMEGAN

Titre: Etude sur les relations entre la participation communautaire et

l'accès et la qualité de l'éducation de base : le cas du BENIN

Type de document : Rapport national **Source** : ROCARE-Bénin **Date** : Septembre 1999

Nombre de pages : 134

But et objectif: L'étude vise à mettre en lumière les mécanismes sous-jacents à la

participation de ces communautés ainsi que les stratégies que celles-ci développent pour élargir l'accès à l'éducation et améliorer sa qualité. Il s'agit d'évoluer l'influence de la participation communautaire sus l'accès et la qualité de l'éducation de base.

Méthodologie : L'étude a décrit le phénomène de la participation communautaire

et a exploré certains liens qu'il entretient avec l'éducation de base. Ces liens ont été formulés sous forme d'hypothèses qui sont : (i) plus le niveau de la population est élevé, plus l'accès à l'éducation de base est élevé; et (ii) plus le niveau de participation est élevé,

plus la qualité de l'éducation de base est élevée.

L'approche préconisée pour la vérification de ces hypothèses a consisté à formuler des questions de recherche dont les concepts ont été opérationnalisés en terme de variables, d'indicateur et de liens possibles entre les variables. La population cible de l'enquête est constituée de partenaires des systèmes d'éducation et des structures communautaires, hommes et femmes vivant dans le milieu depuis un certain moment. Il s'agit des membres de la communauté, les agents et administrateurs communautaires, les parents d'élèves, les enseignants, les apprenants d'institutions

formelles et non-formelles, les leaders d'opinion.

L'étude a une portée nationale.

Résultats: Il ressort que le cadre traditionnel où l'Etat décidait seul de créer

les structures d'éducation se trouve profondément bouleversé. Les populations sont prêtes à collaborer avec l'Etat sur la base d'un partage judicieux de rôles et de responsabilités bien définis. Mais leur participation est limitée en matière de processus pédagogique

Conclusion: Les populations participent à l'éducation de façon partielle et

lorsqu'elles s'organisent pour participer, c'est souvent sous l'impulsion d'intervenants extérieurs comme l'Etat et les ONG. La participation des communautés s'effectue selon trois formes de contributions : financière, matérielle et humaine. La prédominance de l'une quelconque de ces formes est fortement liée aux activités

socio-professionnelles de la communauté.

Recommandations: Il faudrait saisir l'opportunité qu'offre la politique actuelle

nationale de décentralisation pour renforcer les structures des APE et autres organisations locales qui œuvrent pour la promotion et le développement de l'éducation à la base. Il faudra aussi : (i) promouvoir le partenariat Etat – Communauté ; (ii) renforcer et

enrichir les expériences de participation des populations par des assistances techniques; et (iii) conduire des études complémentaires sur la variabilité économique des communautés par des spécialistes de l'économie de l'éducation ainsi que sur la participation des femmes.

2.3 **Auteur** : **UNICEF - BENIN**

Titre: Consultations de Bohicon sur l'éducation

Type de document : Rapport de séminaire **UNICEF - BENIN** Source: 04 au 06 février 1991 Date:

Nombre de pages : 65

But et objectifs : La consultation examine les conditions de mise en œuvre du cadre

d'action pour l'éducation pour tous dans ses aspects formels et non

formels dans le contexte des Etats généraux de l'éducation.

Elle a consisté en brèves présentations de thèmes spécifiques à Méthodologie :

l'éducation suivis de discussions et des travaux en groupe suivis de débats avec essentiellement pour participants seize (16) experts de l'éducation répartis en deux (02) groupes : éducation formelle et éducation non formelle. Les différents thèmes abordés ont rapport avec les cinq (05) domaines suivants : l'éducation préscolaire, l'éducation primaire, l'éducation pour la santé, l'alphabétisation,

filles femmes et éducation pour tous.

Résultats et conclusions : Les résultats du rapport indiquent :

> (i) Au niveau de l'éducation formelle qu'il y a une stagnation à l'enseignement primaire et une absence de mesures incitatives pour encourager les parents et les communautés à scolariser

davantage leurs enfants surtout les filles;

(ii) Quant à l'éducation non formelle, le rapport conclut à un délaissement du secteur sauf le domaine de l'alphabétisation qui a commencé par bénéficier d'une attention particulière du

gouvernement à partir de 1974.

Recommandations: Le rapport recommande : (i) d'accompagner les mesures matérielles par des campagnes IEC des communautés de base pour

qu'elles envoient leurs enfants à l'école ; (ii) d'impliquer toutes les personnes et toutes les structures nécessaires pour appuyer la mobilisation dans le cadre de la scolarisation des filles; et (iii)

d'établir une passerelle entre éducation formelle et éducation non formelle.

2.4 **Auteur**: Aimé GNIMADI

Titre: Rapport technique N° 2 de la Recherche-action sur la scolarisation

des filles à Sinendé : Résultats du diagnostic communautaire et des

enquêtes quantitatives

Type de document : Rapport de recherche

Source : Bibliothèque de l'UNICEF - BENIN, Cotonou.

Date: 2000 Nombre de pages: 85

But et objectifs :

Cette recherche effectuée dans le cadre du partenariat Coopération française, Comité français pour l'UNICEF et UNICEF - BENIN s'est fixée les objectifs suivants :

<u>Objectif général</u>: Contribuer à mobiliser les intérêts de tous les acteurs du système éducatif béninois autour de la problématique de la scolarisation des filles.

Objectifs opérationnels: Mobiliser différents acteurs en vue d'identifier puis modifier les représentations et les comportements jugés néfastes et d'encourager ceux qui sont favorables à la scolarisation des filles en vue d'une participation communautaire efficace et durable.

Méthodologie :

L'approche méthodologique mise en œuvre pour conduire cette recherche se résume en deux points essentiels : diagnostic communautaire, enquête ménages sur un échantillon représentatif de 409 chefs ou membres de ménage dont 48 % d'hommes et 52 % de femmes.

Résultats et conclusions :

En dehors des documents produits à l'issue du diagnostic communautaire et de l'enquête ménages (Volume 1 : Rapport principal, Volumes 2 et 3 : Annexes statistiques, 24 rapports consacrés aux écoles primaires publiques et au Collège d'Enseignement Général de Sinendé), la recherche –action dans cette localité a enregistré les résultats probants ci-après :

- (i) La plupart des membres de la communauté (90 %) reconnaissent la mission qui incombe à l'école : éduquer pour la vie, dispenser une culture générale et une formation académique ;
- (ii) Les personnes touchées (toutes catégories confondues), dans leur majorité, estiment que les garçons ont plus de chance que les filles de réussir leur scolarité, « les filles étant faites pour procréer et entretenir leur ménage » ;
- (iii) Les enseignants, plus que les communautés, accordent peu de chance de succès aux filles qu'ils encadrent;
- (iv)Chaque village possédant une école primaire a élaboré un micro-plan d'action élaboré après l'analyse du diagnostic communautaire pour des actions destinées à renforcer la scolarisation en général, celle des filles en particulier.

Recommandations:

Quatre axes d'actions planifiées ont été déterminés pour essayer de résoudre les problèmes identifiés. Il s'agit de : (i) Axe sensibilisation/organisation ; (i) Axe négociation/conscientisation ;

(iii) Axe répression du harcèlement sexuel des filles scolarisées ; (iv) Axe promotion des capacités économiques endogènes durables pour améliorer la scolarisation des filles.

Pour accompagner les efforts des communautés, l'équipe a fortement recommandé : (i) la production d'un film documentaire en baatonou et sous-titré en français pour une sensibilisation à grande échelle ; et (ii) la dotation à titre expérimental d'un système d'éclairage (énergie solaire) et d'équipement audio-visuel communautaire (téléviseur et magnétoscope) pour d'une part faciliter l'organisation des études du soir aux élèves des cours moyens et d'autre part leur offrir, à leurs parents aussi des distractions saines.

2.5 **Auteur :** Odile AKPAKA, Léa GABA

Titre: L'apprentissage dans le secteur informel : pratiques et perspectives

Type de document: Communication tirée de l'Education, l'emploi et la planification des ressources humaines, rapport d'un cours intensif sous-régional

réalisé par Françoise Caillods, David ATCHORAENA et Irénée

ZEVOUNOU

Source: Bibliothèque de la Commission nationale béninoise pour

l'UNESCO, Porto-Novo

Date: 26 octobre au 6 novembre 1992

Nombre de pages : 143 à 159

But et objectifs : Cette communication présente la place de l'apprentissage dans le

système de formation professionnel et dans le fonctionnement du secteur informel, le contenu de l'apprentissage et les pratiques pédagogiques, et les propositions pour l'amélioration du contenu et

de la qualité de l'apprentissage.

Méthodologie : L'étude documentaire a été utilisée

Résultats et conclusions : Il ressort que l'apprentissage professionnel est perçu de manière

assez positive car il permet d'échapper au chômage des diplômés. Ce type de formation dans l'esprit des uns et des autres exige moins de moyens que l'école et ses fruits sont immédiats a la différence du système formel dans lequel seul existe le rapport formateur-formé, les relations entre patrons et apprentis

s'établissement à 3 niveaux :

Formateur - formé

• Père - enfant

• Chef d'entreprise - main d'œuvre.

Les résultats mettent également en relief l'insuffisante formation théorique et / ou pédagogique des maîtres artisans l'insuffisance des équipements, la rareté des supports pédagogiques, et l'absence de normes de même que les conditions pénibles de travail qui

limitent considérablement les performances du système.

L'apprentissage professionnel est fortement imbriqué au secteur informel et aux forces et faiblesses du secteur informel lui-même.

Quelques unes sont proposées pour favoriser une amélioration de la qualité de la formation. Il s'agit de : (i) Elever le niveau technique et pédagogique des artisans ; (ii) Elaborer avec les artisans des documents relatifs aux notions de base utilisées dans la formation de l'exercice d'un métier ; et (iii) Imiter des échanges

d'apprentis entre ateliers.

Recommandations:

2.6 Auteur : Antoine S. DOSSOU

Titre: Le secteur informel en milieu urbain au Bénin mode de

fonctionnement, besoin de formation et perspectives de croissance.

Type de document: Communication extraite de : l'Education l'emploi et la

planification de ressources humaines, rapport d'un cours intensif sous-régional réalisé par Françoise Caillods, David

ATCHORAENA et Irénée ZEVOUNOU

Source: Bibliothèque de la Commission Nationale Béninoise pour

l'UNESCO, Porto-Novo

Date: 26 oct. Au 6 nov. 1992

Nombre de pages : 101 à 121

But et objectifs : Cette communication présente les caractéristiques et le mode de

fonctionnement du secteur informel en milieu urbain au Bénin, l'évolution du Profil éducatif des travailleurs au cours de ces dernières années et leurs besoins en formation, et la politique à

adopter vis - à - vis du secteur informel.

Méthodologie: Elle est basée sur une étude documentaire.

Résultats et conclusions : Il ressort de cette communication que le secteur informel s'est

développé à la fin des années 1980 avec la crise économique avec son lot de ralentissement de la croissance, déficit des finances publiques, déficit de la balance de paiement et saturation du

secteur moderne.

Ce secteur est largement dominé par les artisans et le recours au système bancaire est quasiment inexistant. Il apparaît également que les relations de complémentarité du point de vue des approvisionnements en équipement et matières premières sont

assez fortes avec le secteur moderne.

Par contre, les relations en terme de capital humain avec le secteur moderne sont assez limitées. Par ailleurs le profil éducatif des travailleurs du secteur informel est bas, tant sur le plan de l'éducation de la formation que de l'autrésience.

l'éducation, de la formation que de l'expérience.

Le secteur informel est devenu une soupape de sûreté et réducteur des tensions sociales. A cet effet la formation des ressources humaines du secteur doit être améliorée afin de leur donner les moyens de gérer à bon escient les entreprises pour l'accroissement

de leurs revenus individuels et de la richesse nationale.

Recommandations: (i) Meilleure connaissance du secteur; (ii) amélioration de

l'environnement ; et (iii) amélioration de la qualification.

2.7 **Auteur** : Ministère de l'Education nationale et l'UNICEF

Titre : Education et communauté **Type de document** : Rapport de séminaires

Source: NICEF-BENIN

Date:

Nombre de pages : 48

But et objectifs : Il vise à contribuer à l'identification des besoins des communautés

en matière d'éducation et de rechercher les voies et moyens pour

satisfaire ces besoins.

Méthodologie : Elle consiste en l'échange d'expériences et les travaux de groupes

suivis de discussions en plénière basées sur l'étude de milieu.

Résultats et conclusions : Il ressort des activités de séminaires que quatre (04) grands freins

entravent la réalisation des activités socio-éducatives communautaires. Il s'agit de : (i) l'analphabétisme et manque de conscience de la part des communautés ; (ii) faible implication des compétences du milieu dans la réalisation des activités ; (iii) absence de moyens à déployer ; et (iv) réticences, mentalités

conservatrices.

Outre ces quatre (04) freins essentiellement liés aux communautés il y en a qui sont liés à l'école comme les horaires de programmes

rigides, formation initiale des enseignants insuffisante.

Recommandations: Néant.

2.8 **Auteur**: Epiphane A. SOUDONOU

Titre: Contribution de la participation communautaire à l'amélioration de

l'accès de la qualité de l'éducation formelle: Cas des

Départements du Borgou et de l'Alibori

Type de document : Mémoire de fin de formation Source : Université d'Abomey-Calavi Date : Année académique 2001-2002

Nombre de pages : 64

But et objectifs: Ce mémoire vise la réalisation d'une étude de cas sur les

départements du Borgou et de l'Alibori qui connaissent une situation paradoxale : l'engagement des membres de la communauté à susciter l'accès en même temps que se pose le

problème du maintien des élèves à l'école.

Limites:

Méthodologie: Les départements du Borgou et de l'Alibori ont été choisis.

L'échantillonnage concerne les membres des Associations des parents d'élèves (APE) des écoles primaires publiques de Ganou, Wokodorou et Tourou. La taille de ces trois (03) APE est de 2000 parents d'élèves. Ainsi un questionnaire a été administré à 10 personnes par APE. L'investigation s'est également faite par la recherche documentaire qui s'est opposée sur les publications de la conférence des Ministères de l'éducation nationale, de l'UNESCO, du ROCARE / Bénin. Le 3ème outil méthodologique, consiste en un

entretien libre.

Résultats et conclusions : Les départements du Borgou et de l'Alibori disposent d'assez

d'atouts pouvant favoriser le renforcement de l'accès et de la qualité de leur système scolaire et il y a une volonté manifeste des

APE Borgou/Alibori d'y créer un environnement sain.

Recommandations: Elle recommande une redéfinition de l'implication des structures

comme les USPP et les APE et la mise à disposition des écoles des deux départements ciblés du matériel didactique et des enseignants

nécessaires au développement effectif de l'école béninoise.

2.9 Auteur: UNICEF

Titre: Implication des communautés dans une expérience d'éducation

non formelle des filles en milieu rural

Type de document : Revue de projet

Source: INSAE

Date: Octobre 1994

Nombre de pages : 43

But et objectifs: Le projet vient compléter les efforts consentis par l'Etat en faveur

de la scolarisation des filles. Il s'adresse aux jeunes filles de 8 à 15 ans en milieu rural, prioritairement à celles dont les besoins en éducation ne sont pas ou n'ont été que partiellement satisfaits par

le système scolaire.

Méthodologie: La présentation du bilan d'activités du projet après une année

d'exécution (juillet 1993 à septembre 1994) a été possible grâce au dépouillement de documents préparés par une équipe de chercheurs ayant accompagné le projet, aux entretiens avec des intervenants à divers niveaux, aussi avec les bénéficiaires et à des visites de terrain dans deux zones du projet. Une analyse critique de toutes ces opérations a permis d'arrêter quelques perspectives

pour des actions à venir.

Résultats et conclusions : Ce projet a globalement répondu aux objectifs qu'il s'était assignés

à savoir contribuer à l'amélioration de la scolarisation des filles et assurer l'éducation non formelle des jeunes filles/femmes scolarisées et non scolarisées. Le bilan soulève des espoirs, tant au sein des communautés concernées que parmi les agences ou

intervenants ayant été associés à sa mise en œuvre.

Recommandations: Les succès obtenus et les intérêts que présente ce projet dans le

cadre de la problématique de développement recommandent la

poursuite de l'expérience, sa consolidation et son extension.

2.10 Auteur : Magloire COSSOU

Titre: Recherche opérationnelle sur la coopération en éducation de base

dans les pays francophones d'Afrique de l'ouest (cas du Bénin)

Type de document : Rapport de recherche

Source: ROCARE-Bénin, Fondation Paul Gérin-Lajoie

Date: Février 2001

Nombre de pages : 45

But et objectifs: L'étude vise à rendre compte de la situation du Bénin face à la

recherche. Opérationnelle sur la coopération en éducation de base et évalue la contribution des communautés à la prise en charge de

l'école.

Méthodologie: La précision des questions de recherche, le recueil des données

statistiques locales sur le redoublement et la réussite au CEP, les tests de rendement scolaire en français et en mathématique, des grilles d'entrevue ont servi d'instrument de cadre de recherche

pour l'auteur.

Limites: Le document est d'une portée locale.

Résultats et conclusions : Cette étude a révélé : (i) qu'il n'y a pas encore d'écoles vraiment

communautaires c'est-à-dire, des écoles créées et gérées par les communautés elles-mêmes ; (ii) le faible degré d'implication des parents dans la gestion des écoles ; et (iii) les parents d'élèves et les communautés recrutent et paient des « diplômés sans emploi » qui s'occupent des classes restées sans enseignants dans les écoles

publiques.

Recommandations: Pour instaurer et développer le partenariat entre l'école et la

communauté dans ce contexte de décentralisation, plusieurs

recommandations sont faites comme:

- organiser un débat public sur la décentralisation de la gestion du système éducatif (finalité et objectifs; procédures; atouts; contraintes; attributions et obligations des principales

catégories d'acteurs);

- former les différents acteurs de cette gestion décentralisée ;

- ouvrir l'école sur la communauté ;

- s'intéresser à la vie de l'école et aux activités qui s'y mènent

(animateurs de la société civile).

2.11 **Auteur**: Fondation Paul Gérin-Lajoie / ROCARE

Titre: Recherche opérationnelle sur la coopération en éducation de base

dans cinq pays en Afrique de l'ouest francophone : la contribution

des communautés à la prise en charge de l'école

Type de document : Rapport - synthèse final

Source: Centre de recherche pour le développement international CRDI

Date: Juin 2001

Nombre de pages : 56

But et objectifs : Constituer une banque de données sur la prise en charge de l'école

par les communautés des différents contextes nationaux (Bénin,

Burkina Faso, Mali, Sénégal et Togo).

Méthodologie: Etude des rapports de recherche présentés par chaque pays,

identification de leurs caractéristiques, analyse et comparaison

desdits rapports.

Résultats et conclusions : L'étude des différents cas présentés a permis de mettre en évidence

la relation entre la prise en charge de l'école par la communauté et la qualité du processus éducatif en termes d'accès, d'efficacité et d'efficience. L'analyse des rapports a permis de déceler une tendance générale d'une influence positive de l'implication des communautés sur la demande d'éducation et sur les performances scolaires (réduction des taux de redoublement, réussite aux

examens et aux tests d'acquisition).

Recommandations: La communauté

Pour jouer pleinement son rôle, elle doit s'engager dans une politique de communication, d'information et de sensibilisation des parents, initier et développer des activités génératrices de revenus,

créer et dynamiser une structure de partenariat efficace.

L'école

Le personnel de l'école doit être communicatif et s'ouvrir à la communauté, impliquer la communauté à travers la structure de partenariat, diffuser au niveau de la communauté les textes de

cogestion de l'école.

L'Etat

Il doit codifier le partenariat Ecole / Communauté, organiser un débat public sur la décentralisation et la gestion de l'école, créer un système d'organisation de prise en charge qui identifie chacun avec son rôle, canaliser et soutenir les ONG, coordonner les appuis extérieurs, accorder la priorité à l'éducation de base.

Les partenaires

Leurs appuis doivent s'orienter vers les domaines qui dépassent les

possibilités des communautés.

THEME 3 GENERALISATION ET PERENNISATION DES REFORMES	

3.1 Auteur : UNICEF

Titre: Initiative pour l'éducation des filles en Afrique de l'Ouest et du

Centre: Réalisations et enseignements pour l'avenir, Phase 1:

1994 - 1995

Type de documents : Brochure d'information

Source: UN

UNICEF

Date:

Nombre de pages : 24

But et objectifs : Ce document vise à informer et expliquer les actions de l'UNICEF

dans le cadre de l'Initiative pour l'éducation des filles en Afrique,

les résultats et les leçons à tirer.

Méthodologie : Analyse de statistiques scolaires régionales et présentation des axes

de l'IEFA

Résultats et conclusions : L'IEFA est un projet tripartite dont les interventions s'inscrivent

dans la volonté de l'UNICEF d'œuvrer à l'universalité de l'enseignement primaire. Cette initiative trouve sa source dans l'écart entre les taux brut de scolarisation par sexe et les taux d'accès apparents par sexe défavorables aux filles. Les causes internes de la faible scolarisation des filles vont des causes socioculturelles à l'inadaptation des programmes. Les facteurs externes incluent les causes économiques, le scepticisme des parents ou le mariage précoce. L'IEFA a lancé cette initiative en 1994-1995 pour les pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre et s'attaque à ces problèmes en se fixant comme objectifs : Appui à la formulation d'une politique en faveur de l'éducation des filles et le développement d'approches complémentaires novatrices de type non formel, mobilisation sociale et réduction des coûts sociaux de la scolarisation, la révision des curricula et la sensibilisation aux questions du genre, enfin l'amélioration de l'environnement d'apprentissage. Les premières conclusions dénotent l'émergence d'une volonté politique, l'identification de stratégies, la motivation

des donateurs.

Recommandations: Inscrire les initiatives développées dans une perspective de long

terme, renforcer les mécanismes de suivi et d'évaluation, privilégier davantage les mécanismes de consolidation des

connaissances et favoriser les échanges d'expériences.

Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la *3.2* **Auteur** : Recherche

Scientifique

Ecole de Qualité Fondamentale (EQF) Titre:

Plan d'action Type de document :

Source: Direction de l'Enseignement Primaire

Février 2001 Date:

Nombre de pages : 60

But et objectif :

Ce document use d'une part la création d'un système d'indicateurs définissant les conditions minimales d'accueil et d'encadrement d'une EQF; d'autre part, il cherche à faciliter la gestion et le suivi des tâches de planification scolaires; enfin il cherche à planifier et programmer les interventions et les investissements dans les écoles afin de relever et/ou de maintenir leurs caractéristiques au niveau minimal requis.

Etude documentaire

Méthodologie : Limite: Document de portée nationale.

Résultats: Le document a identifié les clefs à relever les principaux facteurs à cibler pour améliorer l'efficacité de l'école et les différentes normes prioritaires. En ce qui concerne les défis, ils constituent un ensemble de problèmes regroupés autour de huit (8) axes parmi

lesquels on peut citer:

• l'absence d'équité au niveau de l'accès et du maintient à

- l'insuffisance qualitative/quantitative de l'offre d'éducation ;
- le manque ou l'absence de collaboration entre école et communauté, etc.

Quant aux facteurs, ils sont au nombre de dix (10) dont on peut

- le soutien des parents d'élèves et de la communauté;
- les conditions optimales pour les activités d'enseignement et d'apprentissage;
- l'attitude positive des élèves, des enseignants, des directeurs et des parents d'élèves.

Les normes, elles également sont au nombre de dix (10) parmi lesquelles on peut retenir les trois suivantes :

- l'école doit mettre en application les valeurs de l'école béninoise et poser les bases de la formation de citoyens capables de faire face aux besoins de leur communauté, de la société béninoise et aux défis des temps nouveaux.
- L'école doit offrir en nombre suffisant et faire utiliser efficacement par les élèves et les enseignants, des matériels didactiques valorisent aussi bien garçons/hommes que les filles/femmes.

• L'école doit être gérée par un directeur qualifié, de bonne moralité, consciencieux et performant qui fait preuve de leadership effectif.

Le document doit constituer une boussole pour la mise en œuvre de la réforme du système éducatif en général et de l'enseignement primaire en particulier. Il doit permettre d'améliorer dans une certaine mesure les conditions d'accueil et d'encadrement des élèves.

Plusieurs recommandations ont été faites parmi lesquelles on peut

En direction de l'Etat

- coordonner les appuis extérieurs en tenant compte de la complémentarité des interventions au profit de l'école;
- Accorder la priorité à la formation et à la valorisation des ressources humaines et poser des actes conséquents dans ce domaine.

En direction de la communauté

- initier et développer des activités génératrices de revenus afin de disposer des ressources nécessaires pour suppléer à l'insuffisance des ressources de l'Etat;
- Créer et/ou dynamiser une structure de partenariat efficace en vue de s'impliquer activement dans la gestion du fonctionnement de l'école.

En direction des partenaires

- s'orienter vers les domaines qui dépassent les possibilités des communautés;
- prendre en charge la formation et l'encadrement des structures de partenariat de la communauté (APE, COGES, etc.).

Recommandations:

ROCARE - Bénin / Bibliographie annotée sur la qualité de l'éducation

3.3 Auteur: TCHITCHI Toussaint

Titre : Rapport national sur le développement de l'éducation préparé pour

le BIE

Type de document : Rapport

Source: Institut national pour la formation et la recherche en éducation

(INFRE) - Porto-Novo

Date: Avril 2001

Nombre de pages :

But et objectifs: Montrer l'évolution des principales réformes et des innovations

introduites dans le système d'éducation.

Méthodologie : Analyse des principales réalisations faites au niveau des différentes

réformes du système d'éducation (1960, 1975 et 1990), des

problèmes et défis pour le 21^{ème} siècle.

Résultats et conclusions: Dans la première partie, le rapport a attiré l'attention sur les trois

bornes que constituent les années 1960, 1975 et 1990 dans

l'évolution des principales réformes au Bénin.

La deuxième partie s'intéresse au contenu de l'enseignement, aux stratégies d'apprentissage pour le 21^{ème} siècle et aux instruments d'évaluation. Elle s'est ensuite interrogée sur la manière de

changer et d'adapter le contenu de l'éducation.

Recommandations: Nécessité d'adapter le contenu de l'éducation aux réalités du

nouveau siècle pour une meilleure formation de la relève.

3.4 **Auteur**: Jérôme A.F. ASSENKON et Mama-Sanni ISSA

Titre: Démocratiser l'enseignement ou réinventer l'excellence: lecture

critique des Etats généraux de l'Education.

Type de document : Mémoire de fin de formation

Source : Ecole normale supérieure de Porto-Novo / Bénin

Date: 1992 Nombre de pages: 159

But et objectifs :

(i) Montrer la pertinence et les limites des Etats généraux de l'Education tenus en Octobre 1990 au Bénin; et (ii) Apprécier la nature des recommandations issues de ces assises pour sortir l'école béninoise de la crise afin de la tourner résolument vers l'excellence.

Méthodologie :

Elle a consisté à une recherche documentaire, à des investigations sur le terrain et à l'analyse des différents aspects mis en lumière par les Etats généraux de l'Education.

Résultats et conclusions :

Les résultats révèlent que :

- La démocratisation de l'enseignement et l'excellence à l'école ne sont antinomiques qu'en apparence ;
- Une politique éducative bien menée peut permettre de concilier de façon harmonieuse les deux préoccupations ci-dessus ;
- Les Etats généraux de l'Education ne sont pas entièrement conséquents dans leur exaltation de l'exigence de démocratisation du fait de n'accorder la priorité qu'à l'enseignement primaire. Par ailleurs ce document de référence semble cacher un projet élitiste de l'enseignement du fait de n'avoir pas prévu des dispositions claires et crédibles pour la prise en charge des « déchets » de l'institution scolaire.

Recommandations:

(i) Mettre en œuvre des mesures hardies exigeant un effort national soutenu sur le plan des ressources humaines et financières; (ii) Dépasser la tendance caractéristique des Etats généraux de l'Education pour avoir de l'éducation une vision qui intègre réellement la première vocation de l'éducation à savoir le développement de la personne humaine; (iii) Faire de l'éducation un problème de souveraineté; (iv) Concevoir la planification de l'éducation dans la perspective d'une politique globale de développement de la société béninoise; et (v) Repréciser la notion d'adéquation formation-emploi et avoir à l'esprit l'objectif démocratique à savoir la meilleure éducation pour chacun et pour tous.

3.5 Auteur : Ministère du plan, de la restructuration économique et de la

promotion de l'emploi en République du Bénin

Titre: Plan d'orientation 1998-2002, Rapport thématique N° 3:

Développement du capital humain

Type de document : Rapport thématique

Source: Ministère du plan de la restructuration économique et de la

promotion de l'emploi

Date: Juillet 1998

Nombre de pages : 54

But et objectifs: Montrer que, pour que le développement du capital humain soit

intégral, il faut prendre en compte, dans une large mesure les principales composantes de la population que sont les hommes, les

femmes, les enfants, les jeunes et les personnes âgées.

Méthodologie : Synthèse de tous les rapports thématiques.

Résultats et conclusions : Dans une approche systémique, ce rapport s'est articulé autour de

huit (08) volets à savoir : (i) culture et développement ; (ii) dynamique et démographique ; (iii) éducation ; (iv) santé ; (v) urbanisme, habitat et assainissement ; (vi) emploi ; (vii) jeunesse ;

et (viii) genre et développement.

Au regard du diagnostic effectué la situation actuelle du capital humain se caractérise actuellement par un analphabétisme prononcé, une faible compétence professionnelle, une faible productivité des actifs, une insuffisance de l'esprit de créativité et

d'entreprise.

La nouvelle politique éducative devrait garantir à chaque enfant béninois une éducation de qualité pour assurer son insertion dans le

processus de développement.

Recommandations: Traduire les objectifs globaux du gouvernement en objectifs

spécifiques, en stratégies et actions concrètes de manière à avoir de cadre d'orientation et d'intervention pour l'Etat et les autres

acteurs du développement.

3.6 Auteur : GUINGNIDO G. Julien, LAOUROU H. Martin, ZOUNON Kokou

Jean

Titre: Etude sur les déterminants familiaux de la scolarisation au Bénin

Type de document : Etude exploratoire

Date: Juin 1997

Source: Institut national de la statistique et de l'analyse économique

(INSAE)

Nombre de pages : 74

But et objectifs : Cette étude abordera la scolarisation sous l'angle de la demande,

plus précisément des déterminants familiaux de la scolarisation.

Limites: Les données du recensement souffrent de certaines limites liées

soit aux problèmes de collecte, soit à l'absence de certaines informations utiles à l'analyse. On peut citer par exemple l'activité des enfants de moins de 10 ans, le rang de naissance, la localisation

des époux des femmes, des chefs de ménage, le revenu etc.

Méthodologie: L'étude s'est appuyée sur plusieurs sources de données telles que

les recensements de la population, les enquêtes légères auprès des ménages en tenant compte de la typologie des ménages. A ce niveau on note les ménages ayant un noyau familial et ceux ne comportant pas de noyau familial. Une distinction supplémentaire est faite en tenant compte de la situation matrimoniale du chef de ménage, de la présence ou non des parents (père et mère) ou des collatéraux du chef de ménage ou de son (ses) épouses. Sur la base de ce qui précède, il a été identifié neuf (09) catégories de ménages dirigés par des hommes et sept (07) dirigés par les femmes. L'analyse a été faite aussi bien au niveau individuel, au niveau des

ménages qu'au niveau environnemental.

Résultats et conclusions : Les résultats de l'étude indiquent que le milieu urbain est

nettement plus favorable à la scolarisation des enfants et que les hommes et les femmes chefs de ménage ont une préférence marquée pour la scolarisation des garçons tant en ville qu'en campagne. Aussi, le statut de l'enfant, son sexe, le milieu de résidence et le secteur d'activités du chef de ménage jouent sur les chances de scolarisation de l'enfant. Enfin il y a une plus faible

propension à la scolarisation du seul enfant d'âge scolaire surtout

quand c'est une fille.

Recommandations: Néant.

3.7 **Auteur**: Gouvernement du Bénin

Titre: Les bases pour sauver l'école béninoise

Type de document : Article de journal

Source: La lettre du Gouvernement n° 022 - Octobre 1994, INSAE,

Cotonou

Date: Octobre 1994

Nombre de pages : 13

But et objectifs : Informer l'opinion publique du diagnostic de la crise du système

éducatif et des grands axes de la nouvelle politique éducative.

Méthodologie : Développer la réflexion sur les fondements de la crise du système

éducatif béninois clarification des grands axes de la nouvelle

reforme.

Résultats et conclusions : Malgré les ressources énormes allouées à l'éducation, le système

éducatif a souffert d'un mauvais rendement interne malgré une augmentation du taux de scolarisation, une baise des effectifs scolarisés au secondaire et un écart assez important entre les indicateurs de performance au niveau des établissements du supérieur. L'efficacité externe du système est très faible et on observe un déséquilibre dans l'allocation des ressources dans les divers ordres d'enseignements. Les causes de ces symptômes sont économiques et financières, socioculturelles, démographiques et institutionnelles ceci se justifie par la primauté à accorder au développement de l'enseignement quantitatif au détriment de l'enseignement qualitatif. La nouvelle réforme vise l'égalité des chances, la régulation des flux, la formation à l'autre emploi et la qualité de l'éducation. De nombreuses mesures ont été retenues

pour l'application de cette réforme.

Recommandations: Accorder une importance particulière à la gestion des ressources

financières.

3.8 **Auteur :** Gouvernement du Bénin

Titre: La rentrée scolaire 1994: Quel enseignement de base pour

demain?

Type de document : Article de Journal

Source: La lettre du Gouvernement n° 022, INSAE, Cotonou 1994

Date: Octobre 1994

Nombres de pages :

But et objectifs: Ce document vise à informer l'opinion publique des objectifs du

programme de réforme de l'éducation issue des états généraux de l'éducation. L'Ecole de qualité fondamentale (EQF) entend contribuer au renforcement des capacités institutionnelles, de planification et de gestion du système éducatif et à l'amélioration

de la qualité de l'éducation.

Limites: La définition apportée ici n'est pas définitive en raison des

transformations inhérentes à toute réforme.

Méthodologie : Elaboration d'une note explicative du cadre théorique de l'EQF sur

la base de données statistiques.

Résultats et conclusions : Cette réforme comporte deux aspects fondamentaux : la vision

opérationnelle et l'outil de planification centrale parce que l'évaluation de l'EQF se fera sur la qualité et l'efficience de l'école d'une part, et la planification exige de l'EQF d'être réaliste, simple évolutive et participative d'autre part. L'étude sectorielle de l'EQF permet d'en saisir la planification des objectifs en ce qui concerne

la qualification des enseignants, environnement scolaire.

Recommandations: (i) Ne pas remplacer un enseignant qualifié par un non-qualifié;

(ii) procéder à l'élaboration participative et à la mise en œuvre d'un plan de renforcement du système d'animation pédagogique; (iii) procéder à l'élaboration d'une grille d'inspection des enseignants; et (iv) effectuer l'amélioration qualitative de

l'environnement scolaire.

3.9 **Auteur**: Centre panafricain de prospective sociale

Titre: Rapport de l'UNICEF sur l'EPT

Type de document : Rapport d'étude sur l'Education pour tous

Source: UNICEF **Date**: Avril 2003

Nombres de pages :

But et objectifs: Le but de ce travail d'analyse est de participer à la grande réflexion

mondiale sur l'EPT d'octobre 1990. Il s'est donné pour objectifs de proposer un cadre théorique dans lequel le concept peut être inscrit en se fondant sur une analyse de la crise du système éducatif

béninois.

Méthodologie : La méthodologie utilisée se fonde sur une analyse critique des

fondements socioculturels et économiques de la crise de l'éducation au Bénin à travers le thème ci-après : « sociétés en crise et éducation ». A travers d'autres thèmes comme « Définitions et modalités de l'EPT », « les mécanismes de financement de l'EPT » et une analyse des instruments juridiques auxquels le Bénin a adhéré ou dont il s'est spontanément doté, il a été définit un cadre théorique (définitions, objectifs, contenus à

l'EPT).

Résultats et conclusions : Il ressort de ce travail que le droit à l'éducation pour tous est

comme une nécessité inéluctable, un vecteur du développement économique, politique, social et culturel. L'EPT doit donc œuvrer à l'universalisation de l'enseignement primaire, le renforcement et la spécialisation des capacités, la redéfinition et la redistribution des rôles notamment à la cellule familiale, l'appui aux autres types d'éducation et à la femme. Cependant, il apparaît évident qu'une telle réforme suscitera un effort de financement massif que les sources de financement traditionnelles ne pourront apporter. D'où la nécessité de la création d'un fonds national pour l'EPT avec les apports financiers des Partenaires et autres associations ou structures nationales. La réussite de l'EPT passe par la résolution

du problème de financement de l'Education.

Recommandations: (i) Assurer une meilleure répartition des crédits alloués à

l'éducation ; (ii) réorienter une partie des crédits de défense vers les autres secteurs comme l'éducation ; (iii) développer la capacité de participation des centres de formation à leur propre

financement ; et (iv) inciter et développer le système de parrainage.

3.10 Auteur : Juan Carlos Tedesco

Titre: Tendances actuelles des réformes éducatives

Titre de document : Article tiré du document intitulé : l'Education pour le 21^{ème} siècle :

Questions et perspectives

Source: UNESCO, Paris

Date: 1998 Nombre de Pages: 09

But et objectifs: Engager la réflexion sur les réformes éducatives mises en œuvre

sur le plan international au cours des trois dernières décennies.

Méthodologie : Compilation des diverses expériences de réformes éducatives des

pays d'Amérique latine, d'Europe, des Etats-Unis d'Amérique, des

pays asiatiques et africains.

Limites: Les expériences traduites se sont plus appesanties sur les cas des

pays développés que sur ceux des pays en développement.

Résultats et conclusions: Pour faire face aux nouveaux défis du développement social, les

systèmes éducatifs ont fait l'objet de réformes successives qui ont engendré des effets pervers. Le succès d'une réforme éducative dépend de plusieurs facteurs tels que le consensus national, les ressources financières, la qualité de l'offre pédagogique. Il faut tenir compte de l'interaction des facteurs multiples qui agissent de

façon systémique.

Recommandations: Toute réforme éducative fondée sur une autonomie et une

responsabilité des acteurs locaux nécessite un niveau plus élevé de personnalisation des services. Les orientations des changements en éducation dans les pays en développement sont liées au rôle de la coopération internationale et constituent une tâche lourde de

responsabilités.

3.11 **Auteur**: Thomas Owen Visemon

Titre : Réduire le redoublement : problèmes et stratégies

Type de document : Rapport d'évaluation

Source: UNESCO: Institut international de planification de l'éducation

Paris

Date: 1997 **Nombre de pages**: 61

But et objectifs: Réduire les taux de redoublement et d'abandon de classes dans

tous les pays en général et dans les pays en voie de développement

en particulier.

Méthodologie : Cette monographie sur le redoublement et l'abandon des élèves du

primaire a été réalisée grâce aux différents rapports enregistrés au sein de l'Institut International de Planification de l'Education. Ces rapports qui proviennent en majorité des pays en voie de développement focalisent notre attention sur les taux de

redoublement et d'abandon très élevés constatés.

Résultats et conclusions : Le concept de redoublement est le maintien des écoliers, élèves ou

étudiants dans la même classe ou au même niveau d'études. Alors que la perspective normale tant souhaitée par tous les acteurs de tous les systèmes éducatifs est soit la promotion soit l'achèvement

normal de la scolarité.

Bien que le redoublement se produise à tous les ordres d'enseignement, la présente recherche s'est appesantie sur l'enseignement primaire « où la proportion des redoublements dépasse souvent, dans les pays africains, les pays latino-américains et asiatiques, plus du cinquième de l'ensemble des élèves ». Les causes de ce taux de redoublement élevé sont complexes et relèvent aussi bien de l'échec scolaire que de la préparation des élèves à la scolarité. Les conséquences sont nombreuses. Les causes et les conséquences de ces redoublements sont liées aux facteurs ayant rapport à la famille et aux facteurs scolaires.

Trois types de circonstances familiales sont potentiellement importants : celles qui sont relatives d'une part aux revenus des familles, d'autre part à l'âge, à la nutrition et à la santé des enfants. En outre, il y a l'« ouverture » des enfants à la scolarité qui n'est

pas à perdre de vue.

Recommandations : Les stratégies de réduction du redoublement et de l'abandon sont

abordées sous deux volets :

Objectifs des interventions sur les foyers ou les familles :

- Accroître l'équité en abaissant ou en supprimant les droits de scolarité et en accordant des bourses d'études aux enfants des milieux pauvres;
- Sensibiliser à la scolarité en renforçant l'implication des parents dans la gestion des écoles et investissant dans la

- formation des membres des comités de parents d'élèves ou des comités scolaires ;
- Favoriser l'ouverture à la scolarité en invertissant dans l'élaboration des programmes d'éducation des parents.

Objectifs centrés sur l'école

- Favoriser l'ouverture à la scolarité en abaissant l'âge, d'entrée à l'école, en permettant une politique d'éducation préscolaire appuyée par l'Etat
- Accroître la participation en appliquant les Lois sur la scolarité obligatoire et en investissant dans les opérations d'inscription scolaire et en établissant la carte scolaire au niveau communautaire.
- Financer les institutions sur la base des résultats obtenus.
- Créer des classes supplémentaires ou introduire le système des groupes d'écoles en augmentant les effectifs des enseignants et en construisant de nouvelles classes.
- Introduire des incitations salariales et autres mesures visant à déployer les enseignants dans des zones reculées.
- Elargir et en améliorer les possibilités d'apprendre.
- Réduire les effectifs des classes.
- Renforcer la qualification des enseignants
- Améliorer la supervision des écoles.
- Améliorer l'environnement scolaire.
- Elaborer des programmes d'études centrés sur la compétence en investissant dans la rédaction et l'édition des nouveaux programmes d'études et manuels scolaires.

3.12 Auteur: Banque mondiale - FNUAP, PNVD, UNESCO, UNICEF

Titre: Education pour tous - bilan à l'an 2000

Type de document : Document de synthèse

Source: Forum consultatif international sur l'éducation pour tous

Date: 2000 Nombre de pages: 07

But et objectifs :

Le bilan de l'EPT à l'an 2000 est un effort majeur mondial qui vise à : (i) permettre aux pays participants de dresser un tableau complet de leur progrès en direction de leurs propres objectifs d'éducation pour tous depuis la Conférence de Jomtien en 1990 ; et (ii) identifier des priorités et des stratégies prometteuses en vue de surmonter les obstacles et d'accélérer les progrès et de réviser en conséquence les plans d'action nationaux.

Résultats et conclusions :

Le forum Consultatif International sur l'Education pour tous est l'organisme international créé pour guider et superviser le suivi de la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous : répondre aux besoins éducatifs fondamentaux qui s'est tenue à Jomtien Thaïlande en mars 1990. Le forum EFA (*Education for All*) ainsi qu'on l'appelle couramment, réunit périodiquement des décideurs de haut niveau et des spécialistes des pays en développement, d'institutions internationales et bilatérales de développement ainsi que d'organisations non gouvernementales et de fondations.

Le programme actuel du forum EFA (1996-1999) s'articule autour de trois objectifs spécifiques :

- renforcer le suivi de l'éducation pour tous et coordonner l'évaluation de fin de décennies des progrès de l'éducation pour tous;
- renforcer et étendre les alliances de l'éducation pour tous en particulier afin de travailler avec des partenaires qui influent sur l'opinion publique et la politique ;
- promouvoir et accélérer l'action en faveur de l'éducation pour tous dans les pays en développement par le biais d'action de soutien à l'échelon régional et mondial.

Recommandations:

Les principes directeurs de l'éducation pour tous doivent être appliqués à la lettre.

3.13 Auteur: J. AHANHANZO, P. ZINSOU, Y. GBAYE, J. AGBOGAN, A.

CODJIA

Titre: Financement de l'éducation et réformes budgétaires au Bénin

Type de document : Rapport de recherche **Source** : ADEA et CODESRIA

Date: 2001 **Nombre de pages**: 106

But et objectifs : Cette étude de cas analyse l'ensemble du processus de préparation,

d'exécution et de contrôle du budget de l'éducation et aide les ministères de l'éducation et des finances à une gestion plus aisée.

Méthodologie: Une revue documentaire a été effectuée, des informations ont été

recueillies auprès des gestionnaires de crédits du ministère et un questionnaire d'enquête a été administré aux acteurs ciblés. Il s'agit de 155 chefs d'établissements privés, 20 représentants ONG et 250 parents d'élèves. Une analyse statistique des questionnaires

rendus a été faite.

Résultats et conclusions : Les résultats de l'étude font apparaître des dysfonctionnements et

des faiblesses observés tant dans la consommation des crédits alloués au ministère de l'éducation que dans la gestion saine desdits crédits. Cette faiblesse de la capacité d'absorption des budgets et surtout due à l'inexistence de manuels de procédures, le manque d'évaluation à mi-parcours et la non-estimation de solutions plausibles en matière de financement et de gestion de

tonds.

Recommandations: Il faudrait adopter une politique éducative qui permet d'actualiser

et de valider le cadre juridique des actions à mener ; accélérer de processus de mise en place des manuels de procédures ; évaluer ce qui est fait et ce qui reste à faire ; puis envisager des solutions plus radicales et audacieuses en matière de finance et de gestion de

fonds.

3.14 Auteur : Simon C. GNANSOUNOU et Hilaire S. ALOFFAN EZIN

Titre: Etude sur les coûts d'opportunité liés à la scolarisation des filles en

Afrique de l'Ouest : Volet Bénin

Type de document : Rapport de recherche

Source : Bibliothèque de l'UNICEF - BENIN, Cotonou

Date: 1999 **Nombre de pages**: 125

But et objectifs :

Cette étude issue des résolutions de la Conférence Economique Nationale vise entre autres à : (i) vérifier l'hypothèse selon laquelle les coûts d'opportunité de l'éducation constitueraient des blocages à la scolarisation des filles ; (ii) estimer les coûts d'opportunités qu'engendre la scolarisation des garçons et celle des filles, en zones rurales et en zones urbaines ou périurbaines ; (iii) identifier les mesures capables de remédier aux insuffisances relevées ; et (iv) vulgariser les résultats de l'étude.

Méthodologie :

La démarche méthodologique utilisée a consisté à une revue documentaire et une enquête de terrain pour collecter les données nécessaires à la conduite de cette étude.

Résultats et conclusions :

Les résultats et conclusions issus de cette recherche sont présentés sous deux aspects : quantitatif et qualitatif.

Sur le plan quantitatif, il ressort que le coût d'opportunité, souvent au-dessus des ressources des familles, reste un facteur qui continue de freiner la scolarisation des filles au Bénin où cet investissement est encore perçu comme un gâchis par certaines groupes sociaux. Cette tendance tend heureusement à se renverser depuis ces dernières années où, grâce aux efforts déployés par l'Etat et les partenaires au développement de l'école, la scolarisation des filles, pour l'accès au moins, s'est considérablement améliorée dans beaucoup de localités du Bénin.

Du point de vue de la qualité, l'espoir que la plupart des familles plaçaient dans l'institution scolaire, semble peu comblé étant donné la faiblesse des performances de l'ensemble du système éducatif et des filles en particulier, résultante des nombreux maux qui minent l'école au Bénin. En témoignent, la rigidité du marché de l'emploi conséquence du chômage des jeunes, le travail des enfants au domicile, le manque et/ou l'insuffisance ou même l'inadaptation d'infrastructures, d'équipements, de manuels et de matériels didactiques. A tout cela, il faudrait ajouter certains problèmes spécifiques à la fille surtout en zones rurales : mariages et/ou grossesses précoces, influence de l'éducation par la famille élargie, obligation de se consacrer aux travaux domestiques, champêtres et commerciales. Il y a également le phénomène du placement des enfants, communément appelé « Vidomègon » qui arrache plusieurs filles à leurs familles, les empêchant du coup d'aller à l'école.

Recommandations:

Elles sont faites en direction de quatre cibles principales : familles, enseignants, Etat et partenaires au développement de l'école.

Pour les familles, l'étude recommande d'alléger les coûts directs de l'éducation pour les rendre supportables en en : (i) aidant les parents à accroître leurs revenus ; (ii) en vulgarisant les techniques de planning familial pour limiter les naissances ; (iii) en sensibilisant les ménages en vue de changement de comportement vis-à-vis des dépenses inutiles ; et (iv) en les impliquant dans la gestion de l'école (coopératives pour des achats groupés de fournitures scolaires, de tenue kaki, cantines scolaires).

Quant aux enseignants (directeurs d'école ou non), ils sont invités à une meilleure gestion des ressources disponibles et du patrimoine de l'école mais surtout à un changement de comportement vis-àvis de leurs obligations et des usagers, les filles notamment.

L'Etat est invité à : (i) rendre effective la gratuité de la scolarisation (suppression des droits d'écolage, subventions pour amoindrir le coût des fournitures, création de cantines scolaires) ; (ii) minimiser les coûts d'opportunité de l'éducation pour limiter le travail des enfants ; et (iii) poursuivre la lutte contre la pauvreté pour aider les familles à disposer de ressources suffisantes afin de faire face plus aisément aux problèmes de scolarisation de leur progéniture.

Enfin, les partenaires au développement sont eux-aussi invités à continuer à soutenir le Bénin dans les efforts qu'il déploie pour édifier une école de qualité, également ami des garçons et des filles.

L'auteur a formulé sa problématique à partir d'un parallèle entre la « défunte Ecole nouvelle » générée par la période révolutionnaire et celle appliquant les nouveaux programmes d'études en cours de généralisation depuis la rentrée d'octobre 1999.

Selon lui, c'est le diagnostic de la première posé par les Etats généraux de l'Education en 1990 qui a imposé une nouvelle orientation au système éducatif béninois. Si l'une des finalités de l'Ecole nouvelle était de libérer le citoyen de l'état d'asservissement dans lequel il se trouvait formé; les nouveaux programmes d'études par contre, ont pour ambition d'aider l'apprenant à construire par lui-même ses savoirs, savoirs-faire et savoir-être pour mieux appréhender le monde qui l'entoure et, au besoin, s'adapter à tout moment.

Les résultats auxquels la présente étude a aboutis sont suffisamment pertinents et le Bénin gagnerait à les exploiter pour améliorer son système éducatif mais améliorer surtout l'accès et le maintien des filles à l'école.

3.15 Auteur : Magloire COSSOU

Titre: Etude inventaire des recherches et études passées et présentes sur

l'éducation des filles au Bénin

Type de document : Rapport de recherche

Source : Bibliothèque de l'UNICEF - BENIN, Cotonou

Date: 1998 Nombre de pages: 42

But et objectifs : Inventorier les recherches réalisées sur l'éducation des filles depuis

la Conférence mondiale sur l'éducation pour tous

Méthodologie: Recensement des différentes publications et communications

portant sur l'éducation des filles; Analyse et synthèse de ces

documents.

Résultats et conclusions : Les investigations menées dans le cadre de cette étude ont

débouché sur :

(i) l'identification de neuf ouvrages qui ont traité la problématique de la scolarisation et du maintien des filles à l'école sur les plans suivants : aspects socioculturels de la fréquentation scolaire, facteurs affectant la demande et l'offre d'éducation, l'impact des mesures incitatives telles que l'exonération du paiement des frais d'écolage, l'image de la fille/femme dans les manuels scolaires, l'apport des activités génératrices de revenus dans l'amélioration de la scolarisation et le maintien des filles à l'école;

(ii) le constat selon lequel l'éducation des filles demeure le domaine le moins exploré par les recherches.

Les résultats des études déjà menées mettent cependant en lumière les facteurs qui annihilent les investissements consacrés à l'éducation des filles au Bénin ainsi que les mobiles de cet état des choses. Entre autres, on pourrait retenir :

- l'inégalité des chances d'accès, la faiblesse des taux de maintien dans le système scolaire, l'inefficacité de l'ensemble du système éducatif, les gaps entre les effectifs des garçons et des filles d'une région à l'autre, l'insuffisance des structures d'accueil dans l'enseignement technique et la formation professionnelle;
- que ces problèmes trouvent leur explication dans l'absence d'une politique clairement définie pour promouvoir l'éducation et la formation des filles, le fossé existant l'école et son milieu, la mise en œuvre de programmes d'études en déphasage avec les contingences d'un monde en pleine mutation, la marginalisation des communautés dans le processus d'éducation des générations montantes, la perpétuation de stéréotypes discriminatoires dans l'organisation des activités l'adoption par certains enseignants comportements très peu recommandables vis-à-vis des filles dont ils ont la charge.

Recommandations:

Monsieur COSSOU, recommande d'engager des actions hardies en vue de corriger les insuffisances constatées. Il emboîte les pas aux auteurs des études objet de son travail pour inviter les responsables à divers niveaux à engager la communication avec tous les acteurs afin de provoquer des changements de comportement positifs et favorables à la scolarisation et au maintien des filles.

Sulpice G. DOSSOU, Hyacinthe GBAYE, Aimé GNIMADI et 3.16 Auteur :

Toussaint TCHITCHI

Etude prospective / bilan de l'Education en Afrique : Titre:

Approfondissement des analyses et extension du processus

Type de document : Rapport de recherche

Centre de documentation et d'informations pédagogiques de **Source**:

l'INFRE, Porto-Novo

Date: 2001 Nombre de pages : 43

But et objectifs :

Cette étude qui prolonge les réflexions et les analyses de la première effectuée juillet 1999 1 vise à mettre en exergue quelques solutions aux problèmes qui annihilent les efforts déployés par les Etats africains, le Bénin en particulier, pour améliorer la qualité de l'offre d'éducation (l'accès, le maintien la qualité) en vue d'une scolarisation rentable d'un plus grand nombre d'enfants, les filles notamment.

Méthodologie : Pour atteindre les objectifs ci-dessus, les auteurs ont mis en œuvre

> la démarche que voici : (i) études documentaires ; (ii) collecte de données sur le terrain par enquête et entretien ; et (iii) analyse des

données collectées.

Résultats et conclusions :

Les performances réalisées entre 1992 et 2001 dans le cadre de la réforme en cours présagent un développement certain de l'école béninoise. Ce rêve ne pourrait devenir réalité que si les conditions suivantes sont réunies :

- réussite des nouveaux programmes d'études en cours d'implantation;
- amélioration de la scolarisation des filles ;
- pérennisation des acquis du projet EDUCOM qui, depuis 1994, appuie la scolarisation et le maintien des filles à l'école dans plusieurs communes du Bénin;
- développement des foyers des jeunes filles qui constituent actuellement une initiative porteuse d'espoir dans la mesure où ces structures représentent des cadres d'éducation et d'épanouissement de la relève féminine du pays.

Recommandations:

Pour favoriser la réalisation effective du profil de sortie tel que défini pour élaborer les nouveaux programmes d'études, il conviendrait de procéder à :

- la conception des curricula axés sur l'approche par compétences dans toutes les classes (du primaire au secondaire) afin d'assurer aux élèves des apprentissages utiles ;
- une formation réaliste des enseignants pour garantir la qualité du processus de la réforme ;

¹ GBENOU, (P), GNIMADI, (A), ODJOU, (G), OROU BAGOU, (G) et TCHITCHI, (T), Etude prospective / bilan de l'Education en Afrique : Cas du Bénin, INFRE, Cotonou 1999

- une large diffusion des ouvrages et autres documents d'accompagnement en adéquation avec les nouveaux programmes d'études ;
- l'information des familles et des communautés en vue d'obtenir leur adhésion à l'implantation de la réforme.

Pour ce qui concerne la scolarisation des filles, il faudrait la percevoir comme un processus de changement de comportement dans une approche systémique impliquant toutes les composantes de la société pour parvenir à provoquer les mutations souhaitées.

HEME 4 ERTINENCE	DE L'EDUCATION :	
		TION DES LANGUES AFRICAINES

4.1 Auteur : Projet d'Appui à l'Enseignement Général, INFRE / Coopération

Française

Titre : Actes du séminaire de validation du profil de sortie de l'élève en

fin de Premier Cycle du Secondaire

Type de document : Rapport de séminaire

Source: Centre de Documentation et d'Informations Pédagogiques de

l'INFRE, Porto-Novo

Date: 2002 Nombre de pages: 14

But et objectifs : Ce séminaire visait essentiellement à : (i) valider le projet de profil

de sortie de l'élève en fin du Premier Cycle de l'Enseignement Secondaire; et (ii) mettre à la disposition du système un outil susceptible d'éclairer les acteurs en vue de la préparation d'un

individu maître de sa formation et de son environnement.

Méthodologie: Les différents travaux se sont déroulés en deux ateliers (études

documentaires soutenues par des exposés) dont les rapports ont

permis l'élaboration des actes du séminaire.

Résultats et conclusions : Le principal document issu des travaux de ce séminaire est le profil

de sortie de l'élève en fin du Premier Cycle de l'Enseignement Secondaire qui présente le portrait robot du citoyen à former par le premier Cycle de l'Enseignement Secondaire, « un intellectuel responsable, techniquement compétent, entreprenant et respectueux de la personne humaine et des valeurs de la

démocratie ». 2

Recommandations: La principale recommandation issue de ce séminaire insiste sur la

nécessité de la prise en compte effective de la substance du profil validé lors de l'élaboration des programmes d'études afin d'assurer

une articulation cohérente entre le primaire et le secondaire.

² Profil de sortie de l'élève en fin du Premier Cycle de l'Enseignement Secondaire, INFRE, Porto-Novo 2002

4.2 Auteur: Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF)

Titre: Quelle langue pour l'éducation ? (Encadré 8 de La situation des

enfants dans le monde en 1999 sur le plan de l'éducation, page 47)

Type de document : Article de périodique

Source : Bibliothèque de l'UNICEF - BENIN, Cotonou

Date: 1999 **Nombre de pages**: 143

But et objectifs: Cette étude dont les résultats s'adressent au premier chef aux

gouvernants des pays dits en voie de développement vise à les exhorter à œuvrer en vue de l'introduction des langues maternelles dans leur système éducatif pour aider un plus grand nombre d'apprenants à mieux comprendre le monde et les programmes

d'études dans leurs différents contours.

Méthodologie: L'étude s'est appuyée sur l'analyse de plusieurs documents relatifs

à l'enseignement des langues et de cas de certains pays pour

aboutir à la conclusion objet de l'objectif ci-dessus.

Limites: Nonobstant la grande portée des langues maternelles dans la

réussite des apprentissages, il ne serait pas exagéré de souligner que pour beaucoup de pays africains, le Bénin singulièrement, la multiplicité des langues, les considérations culturelles, socio-politiques de même que la pénurie et/ou l'insuffisance de matériels pédagogiques et l'absence de programmes conséquents de formation constituent encore des entraves pour la réalisation effective d'un enseignement bilingue ou multilingue dans le

primaire.

Résultats et conclusions : Sans toutefois perdre de vue les avantages liés à la connaissance

d'une langue étrangère (communication plus élargie, accès à l'enseignement supérieur et à une vie professionnelle), l'auteur de ce document insiste sur l'importance de la langue maternelle dans l'apprentissage car pour lui, « commencer par enseigner dans la langue maternelle est une stratégie essentielle » ³ pour atteindre le maximum d'enfants qui ne sont pas encore scolarisés dans le

monde.

Recommandations: Au regard de ce qui précède, il importe : (i) de déterminer une

politique linguistique courageuse et réaliste capable d'éclairer le choix ainsi que l'enseignement de langues maternelles couvrant une aire culturelle représentative sur le plan national ; (ii) d'introduire l'enseignement des langues nationales, ne serait ce que dans les sections du préscolaire et les deux premières années de l'école primaire ; et (iii) d'assurer la formation des enseignants pour les mettre à même d'organiser des apprentissages dans les

langues maternelles.

³ UNICEF, <u>La situation des enfants dans le monde en 1999 : l'éducation</u>, UNICEF, New York 1999

4.3 Auteur: Romain BABAGBETO

Titre: Les nouveaux programmes d'études : Quelle finalité ?

Type de document : Article de journal

Source: Quotidien: Le Matinal, N° 1032

Date: 19 juillet 2001

Nombre de pages : 01

But et objectifs : A travers cet article, l'auteur vise à informer le public sur le bien-

fondé de la réforme en cours depuis les années 90 dans

l'enseignement primaire au Bénin.

Méthodologie: Monsieur BABAGBETO a élaboré son article à partir d'une

analyse de quelques pratiques et documents de référence tels que : (i) le Programme national d'édification de l'Ecole nouvelle, ONEPI, Cotonou 1975 ; (ii) les Actes des Etats généraux de l'éducation, MEN, Cotonou 1990 ; (iii) le Profil de sortie de l'élève de l'enseignement primaire, INFRE, Porto-Novo 1994 ; et (iv) une étude du Bulletin d'échanges pédagogiques de l'ONG

IFESH paru en avril 2000.

Résultats et conclusions : L'auteur a formulé sa problématique à partir d'un parallèle entre la

« défunte Ecole nouvelle » générée par la période révolutionnaire et celle appliquant actuellement les nouveaux programmes d'études en cours de généralisation depuis la rentrée d'octobre

1999.

Selon lui, c'est le diagnostic posé par les Etats généraux de l'Education en 1990 qui a imposé une nouvelle orientation au système éducatif béninois. Si l'une des finalités de l'Ecole nouvelle était « libérer » le citoyen de l'état d'asservissement dans lequel il se trouvait formé, les nouveaux programmes d'études par contre, ont pour ambition d'aider l'apprenant à construire par luimême ses savoirs, savoirs-faire et savoir-être pour mieux appréhender le monde qui l'entoure et, au besoin, s'adapter à tout

moment.

Recommandations: Cet article devrait servir de déclic pour : (i) mettre en place un

dispositif capable d'apporter périodiquement des informations fiables sur la réforme, ceci pour faire bénéficier au processus d'une plus large adhésion des uns et des autres. Les blocages perpétuels dus à l'incompréhension des acteurs du système pourraient être ainsi limités; et (ii) procéder assez tôt à des réajustements conséquents afin d'éviter d'avancer longtemps dans l'erreur avant

de s'en rendre compte plus tard.

4.4 Auteur : François M. LABE

Titre: Vers de nouveaux programmes d'études à l'enseignement primaire

Type de document : Article d'une revue scientifique sur l'éducation

Source: Centre de documentation et d'informations pédagogiques de

l'INFRE, Porto-Novo

Date: 1993 Nombre de pages: 2

But et objectifs: Analyser les programmes d'études appliqués dans les écoles de

1982 à 1993 ; et convaincre les différents acteurs sur la nécessité

de la rédaction de nouveaux curricula.

Méthodologie: L'auteur qui est d'ailleurs le Pilote du Plan d'actions « Réforme

des programmes d'études » de l'enseignement primaire a procédé à : (i) une analyse de la situation de 1982 à 1991 ; et (ii) un aperçu des programmes d'études susceptibles d'aider à mieux former le

futur citoven béninois.

Résultats et conclusions : Le travail a abouti à : (i) une clarification du concept de

Programmes d'études ; (ii) la présentation des programmes d'études sous forme de listing, en vigueur dans les écoles depuis 1982 ; (iii) l'évolution de ces programmes qui ont débouché sur ceux dits « programmes intermédiaires » appliqués à partir de 1991 dans les classes ; et (iv) des réflexions sur le type de programme indiqué pour une formation efficiente et efficace des citoyens

béninois.

Recommandations: Il s'agit pour l'école béninoise de s'engager résolument dans le

processus de réforme de ses programmes d'études afin de parvenir à former l'individu souhaité par la société d'aujourd'hui et de

demain.

4.5 **Auteur :** François V. HOUEDO et Augustin AMAGBEGNON

Titre: Emploi des langues nationales dans les activités d'éducation

sociale à l'école primaire : Approches exploratoires et correctives

Type de document : Mémoire de fin de stage

Source: Centre de documentation et d'informations pédagogiques de

l'INFRE, Porto-Novo.

Date: 2000 Nombre de pages: 50

But et objectifs :

Les objectifs visés par ce mémoire de fin de stage au Centre de formation des personnels d'encadrement de l'éducation nationale (CFPEEN) sont :

- définir les enjeux et les insuffisances de l'approche « école, langues nationales » en vigueur au Bénin ;
- proposer des approches de solution capables de contribuer à l'amélioration de la politique actuellement en cours.

Limites:

L'introduction des langues nationales, bien que salvatrice, ne suscite tout de même quelques appréhensions liées notamment à : (i) la réticence de certains parents vis-à-vis de l'étude des langues autre que la leur par leurs enfants ; et (ii) au manque de matériels didactiques et à l'absence de programmes cohérents de formation des enseignants.

Méthodologie :

Recherches documentaires, enquêtes sur le terrain, observation de séquences de classes en Education sociale notamment.

Résultats et conclusions :

L'essentiel des résultats contenus dans le document de ces auteurs pourrait se résumer en huit points :

- Importance de la langue dans la vie de l'individu et des communautés et statut du français en Afrique, de la colonisation à ce jour ;
- Etude des langues nationales en Afrique (caractères, familles de langues);
- Atlas sociolinguistique du Bénin;
- Pertinence et intérêt de l'introduction des langues nationales dans l'enseignement en Afrique ;
- Difficultés liées à l'application de la politique de langue et état des lieux des différentes tentatives d'introduction des langues nationales dans l'enseignement en Afrique et au Bénin;
- Analyse critique de la place des langues nationales dans les nouveaux programmes d'études : cas de l'éducation sociale ;
- Problématique du choix d'une langue ou des langues à enseigner dans un contexte multilingue ;
- Approches de solutions pour un enseignement des langues nationales dans les écoles et dans le secteur non formel.

La conclusion fondamentale à laquelle l'étude est parvenue réside dans le fait qu'après plusieurs initiatives restées vaines pour mettre en place une politique de langues, le Bénin vient d'amorcer à

Recommandations:

travers le champ de formation Education sociale un essai d'enseignement des langues à l'école primaire.

A la lumière de tout ce qui précède, les recommandations suivantes pourraient être faites pour tenter de surmonter les obstacles qui continuent de se dresser sur le chemin de l'introduction effective des langues dans les classes de l'enseignement primaire. Il s'agirait notamment : (i) d'associer les parents d'élèves dans la délimitation des curricula ; (ii) de mettre en œuvre dans toutes les écoles l'approche « Ecole, amie des communautés » développée dans les zones du Projet EDUCOM ; et (iii) d'introduire la linguistique dans les programmes de formation des instituteurs et du personnel d'encadrement de l'éducation nationale.

4.6 **Auteur :** Bienvenu J. AKPAKLA

Titre: Quelques ressources pour l'animation des situations

d'apprentissage en langues nationale au Cours d'initiation

Type de document : Article de revue pédagogique

Source: Centre de documentation pédagogique de l'ONG IFESH- BENIN,

Cotonou

Date: 2000 Nombre de pages: 2

But et objectifs: Cet article vise à proposer aux enseignants des ressources dans

certaines langues nationales du Bénin pour conduire des situations d'apprentissage dans les champs de formation Education sociale et

Education artistique.

Méthodologie : Elle est fondée sur l'enquête, la collecte d'informations dans dix

langues du Bénin.

Résultats et conclusions : L'article de Monsieur Bienvenu AKPAKLA fournit des

informations utiles sur le comptage en langues nationales au Cours d'initiation (CI), la présentation d'un conte en langue *adja* et d'un

second en yom.

Recommandations: Ce travail mérite d'être poursuivi par d'autres chercheurs,

notamment les spécialistes en linguistique, pour mettre à la disposition de l'école béninoise des outils de langue utiles à la formation des enseignants et de leurs élèves. Il importe à cet effet d'informer amplement les communautés sur la portée des langues dans le processus d'enseignement/apprentissage/ évaluation en vue de leur implication dans la définition de la politique de langues et

de sa mise en œuvre dans les classes.

4.7 **Auteur :** Sidicou BABA–MOUSSA

Titre: Alphabétisation, langues et développement: une expérience au

Borgou

Type de document : Article de revue pédagogique

Source: Centre de documentation de l'ASTED, Porto-Novo

Date: 1990 Nombre de pages: 4

But et objectifs: (i) Mettre à la disposition des chercheurs des expériences

originales en matière d'enseignement des langues nationales ; et (ii) définir des systèmes d'éducation et de formation des adultes

plus appropriées pour promouvoir le développement.

Méthodologie: L'élaboration de cet article a pris appui sur l'analyse d'expériences

de terrain pour dégager les forces et faiblesses de l'enseignement des langues nationales dans le Borgou, un département du Nord

Bénin dans les années 70.

Résultats et conclusions : Le document a mis en lumière les éléments d'appréciation

suivants:

• une approche comparative des programmes d'alphabétisation en français et en langues nationales en 1970 ;

• une description de la structure des programmes d'alphabétisation et des ressources mises en œuvre à l'époque ;

• une présentation de l'expérience de l'enseignement dans certaines écoles primaires du bariba (langue parlée dans le Borgou). Les résultats de cette expérience ont battu en brèche l'analyse selon laquelle les langues nationales ne peuvent pas être introduites dans l'enseignement;

• le postulat révélant que la langue maternelle se trouve être la mieux indiquée pour traduire nos pensées.

La conclusion majeure de cet article est la nécessité qui s'impose de planifier l'éducation à partir des réalités et des besoins des communautés de base.

Recommandations: L'expérience du Borgou mérite d'être rééditée, mais avec plus de

rigueur et de suivi de la mise en œuvre de l'approche.

ROCARE - Bénin / Bibliographie annotée sur la qualité de l'éducation

4.8 Auteur: ROCARE-Bénin

Titre: Etude sur l'application de la conditionnalité dans les Programmes

d'assistance à l'éducation en Afrique : Cas du Bénin

Type de document : Rapport d'étude

Source: ROCARE / BENIN, Cotonou

Date: Juillet 1996

Nombre de pages : 26

But et objectifs :

Cette étude vise la compréhension du processus des conditionnalités pour l'utiliser dans l'appui au secteur de l'Education. Le cas typique bénin a été analysé à travers 4 conditionnalités relatives au programme de reforme de l'Enseignement Primaire et au Projet de développement de l'éducation au Bénin financés respectivement par l'USAID et l'IDA.

Méthodologie :

L'étude a porté sur 4 pays. Deux ateliers méthodologiques, l'un à Bamako et l'autre à Washington ont été organisé au profit des chercheurs des quatre pays concernés et ont permis de passer en revu les objectifs, les résultats attendus, de définir un cadre conceptuel d'analyse des conditionnalités et d'élaboration du rapport.

Sur cette base le Bénin a utilisé une démarche méthodologique qui consiste en :

- une revue de la documentation existante et disponible au niveau des chercheurs et à l'identification des documents nécessaires et non disponibles.
- une enquête à l'aide d'un questionnaire administré auprès de 25 codes en poste au Ministère des finances, au Ministère des affaires étrangères, au Ministère du plan et auprès des Représentations locales de l'USAID et de la Banque mondiale.
- une interview à 16 personnes parmi les 25 identifiées pour l'enquête

Résultats et conclusions :

L'étude a permis d'aboutir aux résultats suivants :

- pour un décaissement en 4 tranches de l'USAIO Secteur de l'éducation 47 conditionnalités sont 9 à la première tranche, 5 à la 2è tranche et respectivement 8 et 25 conditions pour les 3 et 4è tranches;
- Quant au Projet de développement de l'éducation 18 conditions sont établies en trois phrases soit six conditions par phrase;
- L'initiative des conditionnalités peuvent presque toujours des bouilleurs ;
- Les négociations et la formulation des conditionnalités se font dans un cercle très fermé et au niveau hiérarchique supérieur ;
- L'implication des bénéficiaires aux conditionnalités est faible et les critères d'évaluation ne sont pas définis à l'avance ou même s'il le sont ils ne sont pas connus des exécutants.

En réalité les résultats des négociations tendent plus à satisfaire les formalités pour accéder aux crédits qu'à corriger les insuffisances du système.

Recommandations:

Les conditionnalités sont des contraintes susceptibles de conduire à des impacts positifs même si quelques fois il faut passer par des étapes à grands risques. Elles participent à la bonne gestion, à la viabilité et à la durabilité du système.

C'est pourquoi il faut : (i) veiller à l'implication effective des bénéficiaires à tout le processus ; (ii) utiliser un langage clair et sans ambiguïté ; et (iii) assurer une traduction fidèle et conforme à l'esprit de la conditionnalité.

4.9 Auteur : Françoise Caillods

Titre : Analyse de la relation éducation - emploi

Type de document: Communication extraite de : l'Education, l'emploi et la

planification des ressources humaines, rapport d'un cours intensif de formation sous-régional, réalisé par : Françoise Caillods, David

Actcharéna et Irénée Zèvounou

Source: Bibliothèque de la Commission nationale béninoise pour

1'UNESCO, Porto-Novo

Date: 26 octobre au 6 novembre 1992

Nombre de pages : 15 à 25

But et objectifs :

Cette communication qui aborde plusieurs études réalisées sur la relation éducation - emploi vise à présenter les mécanismes qui régissent la relation éducation - formation - emploi, le rôle que jouent l'expérience et d'autres caractéristiques personnelles et la relation entre éducation et chômage.

Méthodologie :

Elle est axée sur une étude documentaire sur des études réalisées en rapport avec le thème. Il s'agit essentiellement d'une comparaison entre différentes théories. Ce sont :

- la théorie de filtre qui formule l'hypothèse que l'éducation est utilisée par les entreprises non pas tant, parce qu'elle garantit l'acquisition d'un certain nombre de savoirs et de compétences, que parce qu'elle sert à sélectionner, à filtrer les individus.
- la théorie de la concurrence pour l'emploi qui avance que la productivité et donc le niveau de salaire des individus seraient fonction, non pas des caractéristiques de l'individu, mais de l'entreprise dans laquelle il travaille et de son poste de travail.
- la théorie de la segmentation qui stipule qu'il y a plusieurs marchés de travail, que les critères de recrutement ne sont pas les mêmes dons les différents segments et que la mobilité entre les divers segments du marché du travail est relativement limitée et difficile. Pour les tenants de cette théorie, l'accent est mis sur la fonction de socialisation de l'école que sur celle de transmissions de connaissances techniques.

Résultats et conclusions :

Les résultats permettent de mettre en relief que : (i) Il y a une relation nette entre le niveau d'éducation, le type d'emploi occupé et les revenus, mais cette relation n'est ni fixe ni stable. (ii) Là où le nombre de sortants du système éducatif s'accroît beaucoup plus vite que le nombre d'emplois crée on assiste à une telle élévation de niveau éducatif de recrutement, que cela fait penser beaucoup plus à un filtre, qu'à de véritables exigences. (iii) Les marchés du travail sont segmentés, et on observe des critères de recrutement différents selon le type d'emploi et d'entreprise. (iv) Le chômage touche les diplômés à des niveaux éducatifs de plus en plus élevés.

Recommandations:

4.10 Auteur : Irénée B.D. ZEVOUNOU

Titre: L'éducation et le travail productif dans l'enseignement de base

comme stratégie de la formation pour l'auto-emploi

Type de document : Communication extraite de l'éducation, l'emploi et la planification

des ressources humaines, rapport d'un cours intensif sous-régional réalisé par Françoise Caillods, David ATCHORAENA et Irénée

ZEVOUNOU

Source: Bibliothèque de la Commission nationale béninoise pour

l'UNESCO, Porto-Novo

Date: 26 octobre au 6 novembre 1992

Nombre de pages : 125 à 141

But et objectifs : Cette communication présente les expériences de l'interaction

entre éducation et travail productif à l'enseignement de base (Primaire) en Afrique à travers l'examen des objectifs de l'innovation, les stratégies de mise en œuvre et les résultats de

même que les leçons à travers des expériences africaines.

Méthodologie : Essentiellement l'étude documentaire a été utilisée.

Résultats et conclusions : Il ressort que bilan de plus de deux décennies bâties sur les

pratiques productives dans les écoles en Afrique subsaharienne est négatif notamment dans le domaine de l'emploi. Certaines expériences, par manque de professionnalisme et défaut de planification, ont abouti à des déviations et ont occasionné un gaspillage de ressources financières, matérielles voie humaines, beaucoup de reformes sont tombées dans le piège et la démagogie, incapables d'inventer des dispositifs de « l'engrenage scolaire » parce qu'incapables d'introduire des changements au niveau des

autres sous secteurs économique, social et politique.

L'école ne peut tout faire. Ainsi les Africains doivent avoir plus de sagesse et de modestie quant à leurs exigences vis-à-vis de l'école.

Recommandations: Il faut fournir des stratégies axées sur l'introduction et le

développement : (i) des langues nationales ; (ii) de pratiques productives adaptées au milieu ; et (iii) de la procession et la fixation de compétences minimales pour l'enseignement Primaire.

4.11 Auteur: Marc AGONSANOU

Titre: Les perspectives de croissance économique et d'emploi au Bénin

Type de document: Communication extraite de *L'Education*, *l'emploi et la*

planification des ressources humaines, rapport d'un cours intensif de formation sous-régional réalisé par Françoise Caillods, David

ATCHORAENA et Irénée ZEVOUNOU

Source: Bibliothèque de la Commission nationale béninoise pour

l'UNESCO, Porto-Novo

Date: 26 octobre au 6 novembre 1992

Nombre de pages : 27 à 45

But et objectifs :

Cette communication présente une analyse des perspectives de croissance économique et d'emploi au Bénin à travers les trois axes suivants :

- la politique macro-économique
- la problématique du développement de l'emploi dans le contexte des perspectives économiques et démographiques
- les éléments de stratégie pour une perspective de croissance et d'emploi durable.

Méthodologie :

C'est une étude documentaire des ouvrages qui ont rapport au thème.

Résultats et conclusions :

Au niveau de la politique macro-économique il y a une détermination des résultats économiques et des déséquilibres macro-économiques qui sont devenus ingérables.

Au plan de la problématique de développement de l'emploi dans une perspective de croissance au Bénin, la communication a mis en relief qu'il y a une absence de plan perspectif et à long terme, les progrès sectoriel et global en terme quantitatif et qualitatif, capable de faciliter la détermination des objectifs quantitatifs en terme d'emploi, tant dans les secteurs d'activités formel et non-formel de l'économie. Ce qui aura pour corollaire la crise de l'économie et de l'emploi et de tensions sociales.

En ce qui concerne les éléments de stratégie pour une perspective de croissance et d'emploi durable au Bénin l'étude a ressorti que le système éducatif dans sa forme actuelle constitue pour la croissance de l'économie un sévère handicap et qu'il y a une inadéquation qualitative et quantitative des sortants du système éducatif par rapport à la capacité d'adoption de l'économie nationale.

Par ailleurs il y a une absence de plan d'action pour la promotion de l'emploi pour soutenir une croissance démographique durable par secteur d'activité. La politique de l'emploi dans la perspective d'une croissance soutenue et d'un développement durable doit reposer sur trois niveaux d'analyse de l'économie, le macro-économique, et le sectoriel ou détaillé.

Recommandations:

Il s'agit essentiellement de :

- la réalisation de l'adéquation du système éducatif avec les besoins de l'économie nationale ;
- la promotion de la priorité à la création de l'emploi ;
- La mise en place de plan d'action par la promotion de l'emploi;
- La colonisation de la main d'œuvre financière dans les petites et moyennes entreprises.

4.12 Auteur: Université du Québec à Montréal; ROCARE-Bénin; ROCARE-

Togo

Titre: Les conditions et les stratégies d'intervention pour une formation

professionnelle dans le secteur informel de l'économie en Afrique :

vers un modèle général de formation

Type de document : Rapport conjoint de recherche

Source: Financement CRDI

Date: Février 2000 **Nombre de pages**: 239

But et objectifs :

A partir des expériences de formation professionnelle duale menées au Bénin et au Togo, cette étude tente de présenter des éléments devant servir à améliorer et à adapter à l'Afrique de l'Ouest le modèle de formation étudié, compte tenu des caractéristiques socio-économiques et des rôles respectifs des milieux productifs et des intervenants du milieu éducatif.

L'objectif de cette recherche s'inscrit dans le processus de la systématique des connaissances du modèle de formation et de la volonté de formaliser ce modèle sous une forme générale, reproductible dans d'autres contextes.

Méthodologie :

Cette recherche s'inscrit dans une approche générale de recherche qualitative et collaborative. Elle est réalisée en milieu réel, au cœur de l'action dans deux centres de formation professionnelle duale au Bénin et au Togo, des centres gérés par le gouvernement en collaboration avec la Fondation Hanns Seidel. Elle vise à produire, au-delà des strictes connaissances, des changements concrets dans la pratique de formation professionnelle, en termes d'efficacité accrue et d'équité dans le modèle initial fonctionnant dans ces deux centres.

La recherche menée a impliqué directement les praticiens de la formation professionnelle. Il s'est agit de faire intervenir à des niveaux divers correspondant à leur capacité ou disponibilité, l'ensemble des acteurs jouant un rôle dans le fonctionnement du modèle, des milieux productifs aux différents niveaux d'intervenants ministériels et institutionnels. A cet égard, les choix méthodologiques envisagés dans cette recherche présentent les caractéristiques suivantes : les Centres à étudier sont considérés comme des cas, les informateurs sont sélectionnés de façon intentionnelle selon des critères déterminés ; les données proviennent d'analyse de documents, de questionnaires, d'entrevues et de discussions de groupe et sont analysées de façon séquentielle et surtout qualitative pour la collecte des données de l'étude.

Le but de l'échantillonnage est de chercher des informations auprès des sources susceptibles de les fournir à l'intérieur du champ d'investigation préalablement déterminé. Ainsi, pour chaque objectif ou groupe d'objectifs, les auteurs ont fait un échantillonnage conséquent.

Résultats et conclusions :

L'étude a proposé un modèle de formation suffisamment souple et adaptable à plusieurs contextes en l'Afrique de l'Ouest. Ce modèle présente les formes de partenariat souhaitées, le profil des acteurs susceptibles de conduire un tel partenariat, les éléments pour l'élaboration du programme de formation à mettre en place et, enfin, le mode de gestion de la formation pouvant supporter un tel partenariat.

Le rapport se termine par une conclusion qui revient sur les principaux résultats de la recherche et oriente vers des pistes de recherche ou de collaboration entre les partenaires pour une plus grande dynamisation de la formation professionnelle. C'est également dans cette conclusion que l'on tire les leçons du partenariat dans la recherche, à savoir les conditions de fonctionnement du dispositif complexe de recherche mis en place, les difficultés rencontrées dans le processus de recherche, la qualité de la collaboration entre les différents partenaires, le développement de la capacité de recherche des participants ainsi que les retombées directes et indirectes pour les intervenants.

4.13 **Auteur**: Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF)

Titre: L'éducation à la recherche de ses exclus : Jomtien et les approches

non conventionnelles de l'éducation

Type de document : Rapport d'enquête

Source: Déclaration mondiale sur l'éducation pour tous. Article 5

Date: 1995 Nombre de pages: 01

But et objectifs : Elargir les moyens et le champ de l'éducation fondamentale.

Résultats et conclusions : Il ressort des résolutions, qu'en dehors de la famille, le principal

système de formation pouvant apporter une réponse aux besoins éducatifs fondamentaux de tous les enfants demeure l'enseignement primaire. Toute autre formation supplémentaire de substitution ne pourrait s'opérer que si elle respecte les normes pédagogiques de l'enseignement scolaire et si elle bénéficie d'un

financement suffisant.

Recommandations: Renforcer le système éducatif pour l'intégrer aux normes afin qu'il

constitue une possibilité d'éducation permanente. S'inspirer aussi bien des supports traditionnels que du potentiel qu'offrent les bibliothèques, les médias et autres en vue de satisfaire les besoins

éducatifs de tous.

A ne pas inclure dans la version définitive.

4.14 Auteur: François V. HOUEDO et Augustin AMAGBEGNON

Titre: Emploi des langues nationales dans les activités de l'éducation

sociale à l'école primaire : Approches exploratoires et correctives

Type de document : Mémoire de fin de formation des Inspecteurs de l'Enseignement

Primaire

Source: Centre de Formation des Personnels d'Encadrement de l'Education

Nationale (CFPEEN)

Date: 2000 Nombre de pages: 49

But et objectifs: (i) Réhabiliter et valoriser les langues nationales du Bénin; et

(ii) indiquer des pistes pour une meilleure utilisation des langues

nationales dans les activités d'éducation sociale.

Méthodologie: Enquêtes menées auprès des enseignants, entretiens et interviews

avec des acteurs du système éducatif béninois.

Résultats et conclusions : L'usage précoce du français constitue un handicap certain pour

l'élève béninois car cette langue « l'arrache » à son parler maternel. Cette situation conflictuelle est aussi bien culturelle que morale et aboutit non seulement à une transformation du message, mais à une véritable trahison. Il faut donc utiliser rationnellement les langues nationales surtout en Education sociale, un des champs

de formation des nouveaux programmes d'études.

Recommandations: (i) Prendre des dispositions pour connaître la/les langues

maternelle(s) parlée(s) par chaque enfant dès son inscription à l'école; (ii) élaborer des syllabaires en langues nationales pour enseignants et élèves; (iii) former les enseignants ou les initier à la linguistique; et (iv) sensibiliser l'opinion publique sur la nécessité

de la réhabilitation des langues nationales.